

# L'Heure Bretonne

DIRECTION et REDACTION

1, RUE D'ESTRÈES

Rennes.

(Bretagne)

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

TELEPHONE : 51-80

ABONNEMENTS

Bretagne et France :

Un an : 25 fr. ; 3 mois : 7 fr.

Chèque Postal : M. A. GEFLOT, 25-29 Rennes.

Dans le grand effondrement de la France, seule la Bretagne sera sauvée, parce qu'elle aura gardé la foi.

(Vieille prophétie)

## Le renouveau culturel breton

Depuis sa création, l'« Heure Bretonne » n'a cessé de réclamer la place de la Bretagne, sur le plan politique, dans l'Europe de demain.

Cette place, elle doit aussi l'occuper sur le plan culturel.

Jusqu'à ce jour, le Peuple Breton, étroitement tenu en sujétion, n'a jamais eu la faculté de manifester au Monde le génie spirituel et artistique dont il est doué.

Mais les témoignages partiels qu'il en a donné suffisent amplement à justifier TOUS LES ESPOIRS.

Que l'on regarde les saisissantes sculptures des calvaires et l'élégance des lignes des églises et des chapelles de Haute et de Basse-Bretagne, que l'on écoute la verve des conteurs du Trégor ou du Pays Vendelais et la profonde harmonie des chants bretons, que l'on admire la richesse et le chaud coloris des costumes, que l'on note le sens du rythme dont témoignent les danses bretonnes, et l'on se rendra compte du profond sens artistique de ce peuple.

Car — et il convient d'insister sur ce point — l'art breton, sous chacune de ses formes, est resté UN ART PROFONDEMENT POPULAIRE. Ce ne sont ni des princes, ni des mécènes, qui ont bâti le Kreisker et les superbes ensembles de Saint-Thégonnec et de Pleyben. Ce ne sont pas des lettrés qui ont dicté à Luzel et à Le Braz ces chefs-d'œuvre de littérature populaire que sont les contes, les soniou et les gwerziou qu'ils ont publiés. Ce ne sont ni des nobles, ni des bourgeois qui portent les chatoyants costumes de Pont-Aven et de Pont-l'Abbé.

Privé depuis des siècles d'une élite intellectuelle parlant sa langue, participant à sa culture et favorisant son essor artistique, LE PEUPLE BRETON A TROUVE SA VOIE ET IL L'A TROUVEE SEUL. Malgré tous les obstacles inhérents à sa situation défavorisée, il avait atteint, au siècle dernier, un niveau intellectuel qui lui fait honneur : loin encore de la perfection, il avait en lui tous les éléments d'un développement culturel qui aurait pu le placer au rang des peuples les plus cultivés de la terre. Nous n'en voulons pour preuve que ces vieux paysans, que nous avons rencontrés dans les secrètes retraites de leurs fermes, et qui parlaient et écrivaient un breton aussi pur, qu'un français élégant : nous avons vu sur leur table et « Gwalarn » et la « Revue des Deux-Mondes ». On peut craindre, hélas ! de les voir disparaître un à un, sans qu'ils aient de successeurs.

Car LE COUP LE PLUS RUDE qui, au cours des siècles, ait été porté à la culture populaire bretonne, C'EST DURANT LES SOIXANTE DERNIERES ANNEES QU'IL A ETE DONNE. Et l'organisateur du désordre s'appelle Jules Ferry. L'enseignement primaire, tel qu'il l'a conçu, loin de favoriser l'essor intellectuel du peuple l'a, tout au contraire, acheminé vers la décadence et risque, aujourd'hui, si l'on n'y met bon ordre, de le briser pour toujours : ceci est aussi vrai dans le Pays Gallo qu'en Basse-Bretagne.

Comme tant de journaux et d'hebdomadaires parisiens, ce n'est pas sur son rôle politique que nous attaquons les méthodes d'enseignement instituées par Jules Ferry, c'est AU POINT DE VUE TECHNIQUE, SUR LES RESULTATS CULTURELS QU'IL A OBTENUS.

Au lieu de cultiver l'ESPRIT en profondeur, cet enseignement l'a desséché, déformé, rendu superficiel et vain. Au lieu de former le JUGEMENT de l'enfant, il ne s'est adressé qu'à la mémoire. Au lieu d'enrichir son IMAGINATION, il n'a contribué qu'à la tarir.

Dans les relations de l'enfant avec sa famille, l'intervention de l'enseignement Jules Ferry n'a pas été plus heureuse. Il n'a pas seulement contribué à le séparer de ses parents et de ses grands-parents par le fossé de la langue, en Basse-Bretagne, mais plus encore par le fossé de l'incompréhension et du mépris. Loin de mettre en honneur les traditions et la culture populaire, il les a condamnés sans appel. Il a appris à l'enfant à mépriser la façon de vivre, la façon de penser, la façon de s'habiller ou de se distraire qui était celle de ses parents. Il a cherché à l'isoler de son milieu naturel, à l'éloigner des siens, à lui arracher la conscience de la solidarité sociale qui le rattachait à ses compatriotes. L'ENSEIGNEMENT A LA MANIERE DE JULES FERRY A FAIT FAILLITE EN BRETAGNE, car, loin d'élever le niveau intellectuel du peuple, il n'a réussi qu'à l'abaisser.

Que lui a-t-on donné, en effet, à ce peuple, que l'on arrachait à sa culture, sous prétexte qu'elle n'était encore qu'aux premiers stades de son développement ? On lui a donné la caserne pour parachever l'œuvre de déformation de l'école primaire, et pour nourrir son esprit, ses yeux et ses oreilles, on lui a donné la lecture de « Paris-Soir », les réconfortantes visions de « Pépé le Moko », et les auditions irrésistibles de Tino Rossi. Et puis on s'est déclaré satisfait.

Il faut convenir que dans le milieu breton on lui propose tout de même autre chose, et d'une autre valeur. Ceux d'entre nous qui ont visité le Pavillon Breton à l'Exposition Internationale de 1937 n'oublieront jamais cette éblouissante et merveilleuse révélation du génie artistique, spirituel et culturel de la Bretagne, dont il ne nous reste, hélas, qu'un reflet fragmentaire dans « Bretagne 38 ». Là, nous avons vu ce que peut l'élite de notre peuple, dans toutes les branches de l'activité humaine, lorsqu'elle prend conscience de ses responsabilités et de ses devoirs envers le peuple et qu'elle renonce à ses divisions pour s'unir dans un travail commun, non pas au profit de celui-ci ou de celui-là, mais à la gloire du pays tout entier. CETTE REUSSITE INCOMPARABLE — comme l'a qualifiée à l'époque une publication flamande — doit nous faire envisager l'avenir avec la plus grande confiance. Le Peuple Breton possède, dans son être le plus intime, tous les éléments d'une culture, D'UNE GRANDE ET NOBLE CULTURE, et son élite est là, toute prête, qui n'attend qu'un signal pour se mettre AU TRAVAIL, AU SERVICE DE LA BRETAGNE.

La réorganisation qui s'impose sur notre terre devra s'inspirer des expériences, faites depuis le début de ce siècle, dans différents petits pays de l'Europe septentrionale, au Danemark, par exemple, où les Universités populaires ont développé chez le peuple danois un goût pour l'étude, sous toutes ses formes, une aspiration vers le Beau dans les arts et dans la littérature, qui l'a éloigné à tout jamais de l'alcoolisme, où il avait sombré.

A l'exemple de ces petits peuples à la grande culture, le niveau spirituel et artistique de la nouvelle Bretagne atteindra un niveau si élevé que l'on pourra, à son tour, la citer un jour en exemple.

TOUT EST PRET POUR CETTE RENAISSANCE DE L'ESPRIT ET DE L'ART BRETON : ni la guerre, ni la politique ne doivent en retarder l'épanouissement.



Ar Skorv  
Lennit en niveren mañ, « Bro Wened », pajen 4.

## “LE PHARE” AUSSI ?

Nous avons déjà signalé aux Bretons l'attitude incroyable de l'Ouest-Eclair qui, journal destiné à leur être vendu, ne daigne pas se souvenir en première page qu'il existe une Bretagne, et ne s'intéresse qu'à Paris.

Nous voyons que le Phare est du même acabit. Nous trouvons — dans le lieu où vont les journaux quand ils sont lus — un numéro du Phare dont la date est arrachée ; peu importe celle-ci. Le temps de la réflexion nous étant donné pour examiner cette première page, nous y relevons les photographies suivantes :

1° Sur deux colonnes : « Des péniches chargées de charbon arrivent à Paris ».

2° Sur trois colonnes : « Les travaux du chauffage urbain à Paris ».

3° Sur une colonne : « L'Ordre des Médecins de la Seine ; photo de M. André Lemierre, président des Médecins de cet Ordre ».

4° « La Mode à Paris » : une femme à demi-décomposée, qui, assurément pour des clientes dont le mari est prisonnier, présente un manteau de castor et porte sur le crâne un baba à la crème ou « Puits d'Amour ».

Tout cela est très joli, et nous comprenons très bien que les Parisiens auront chaud, auront le chauffage central, seront bien soignés et s'habilleront selon leur « goût » (?).

Quant aux articles, ils sont du même ordre. En dehors de l'actualité militaire ou vichysienne, qui est normale, nous voyons un article de Paul Morand !!! Un entrefilet en faveur des jardins ouvriers, qui concerne Paris, et la suspension de municipalités, toutes du Midi.

Qu'est-ce que tout cela peut bien nous faire ?

Nous nous souvenons pourtant d'avoir vu dans le Phare, tous ces derniers temps, de beaux articles sur les richesses bretonnes et, sans trop savoir pourquoi, nous avons quelque sympathie pour le Phare, peut-être parce que lui, au moins, est digne.

Alors ? L'Ouest-Eclair est-elle contagieuse ?

Ronan DE F.

Voyez nos Pages spéciales :

Page 3. — « AN DOUAR », page agricole.

Page 4. — BRO WENED, page vannetaise.

Page 5. — PAGE HUMORISTIQUE.

Page 7. — « MARIVONNIK », page de la Mode.

Page 8. — LA VIE SPIRITUELLE.



— Ici, Londres ! Les Français d'Angleterre parlent aux Français de France...

## NOTE OFFICIELLE

Le Secrétaire Général du Parti a reçu de M. Olier Mordrel, Chef du Parti, la communication ci-après :

Rennes, 2 décembre 1940.

Mon cher Secrétaire Général,

Il m'apparaît, à la lumière de la situation générale, que la ligne politique que j'ai toujours tenue depuis que j'ai assumé des responsabilités dans le Mouvement breton, ne répond plus aux nécessités actuelles. Je crois en conséquence qu'il est de mon devoir de vous prier de porter à la connaissance du Parti ma démission de Chef du Parti et de Directeur de l'« Heure Bretonne ».

Je vous prie de convoquer la Réunion des Chefs départementaux, à qui je donne la mission de nommer mon successeur.

En attendant, veuillez assurer la direction intérimaire de nos organisations.

Croyez-moi votre tout dévoué en la Bretagne.

Olier MORDREL.

Les Chefs départementaux, réunis à Rennes, le 8 décembre, sur convocation de M. O. Mordrel, ont pris acte de sa démission et ont désigné, à l'unanimité, M. Raymond DELAPORTE pour assurer la Direction du PARTI NATIONAL BRETON.

M. R. Delaporte a accepté.

## Le nouveau président du Parti National Breton

Le nouveau Président du Parti National Breton, M. Raymond DELAPORTE, est né à Châteauneuf-du-Faou, dans la Haute-Cornouaille ou Poher, le 13 septembre 1907.

L'honneur du Centenaire de la mort de Le Gonidec, au Conquet (octobre 1938).

Telle a été l'activité bretonne de celui qui accepte aujourd'hui de diriger le nouveau Parti National Breton.

Il appartient à une famille cornouaillaise originaire de Cléden-Poher qui s'est fixée à Châteauneuf, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, y a occupé, à plusieurs reprises, des charges municipales et représentatives, ainsi que des fonctions judiciaires, jusqu'à suppression du siège de Châteauneuf, lors de la Révolution.

Né et élevé en plein pays bretonnant, R. Delaporte connaît parfaitement les ressources de notre langue, qu'il a étudiée par la suite sous la direction de M. François Vallée et du Professeur Pierre Le Roux ; il a obtenu devant la Faculté des Lettres de Rennes le diplôme d'études celtiques.

Avocat depuis plusieurs années, il a fait ses études de droit à Angers, puis à Rennes. Attiré par l'étude de l'Histoire du Droit Breton, il a écrit sa thèse de doctorat qu'il a présentée à la Faculté de Droit de Rennes, sur « les Sergents, Voyers et Prévôts féodés en Bretagne des origines au XV<sup>e</sup> siècle ».

Tout en poursuivant ses études, il ne s'est jamais désintéressé de l'action entreprise pour relever la Bretagne et rendre au Peuple Breton la conscience de sa dignité. Pendant son séjour à Angers, il a occupé de 1927 à 1928 la vice-présidence de la vieille Association des Etudiants Bretons de cette ville, « La Nation de Bretagne », puis, pendant trois ans (1928-1931), il a dirigé la section locale de l'ancien Parti Autonomiste Breton. Lors des heures graves de 1931, R. Delaporte accepta au mois de novembre de collaborer à la réorganisation du Parti National Breton, qui s'était formé à la suite de la dissolution du Parti Autonomiste et à la direction de l'organe nationaliste Breiz Atao. Il devait conserver ces fonctions jusqu'en 1934.

Depuis lors, R. Delaporte avait abandonné toute activité politique pour se consacrer uniquement à l'action culturelle. En 1932, il avait fondé, avec le concours d'amis dévoués, l'Association « Breuzier ar Brezhoneg er Skoliou », qui organisa, tout d'abord en liaison avec l'organisation « d'Ober », puis sous le patronage du « Bleun Brug », l'enseignement pratique de la langue et de l'histoire de Bretagne dans un certain nombre d'écoles primaires de Haute-Cornouaille (cantons de Carhaix, Châteauneuf-du-Faou et Pleyben).

Le 1<sup>er</sup> mars 1938, R. Delaporte accepta de succéder à M. Arthur de Dieuleveut comme Président Général du « Bleun-Brug », charge qu'il a conservée jusqu'à ces dernières semaines. A ce titre, il a présidé le Congrès de Lannion (septembre 1938) et les cérémonies en



Le Calvaire de Pléchéat  
En page 8, « la Vie Spirituelle ».

## A la Rédaction de l'« Heure Bretonne »

Le Rédacteur en Chef, R. de Frémerville, nous prie d'indiquer que, après la parution du présent numéro, il cesse d'exercer ses fonctions à l'Heure Bretonne, et ceci pour des raisons indépendantes du départ de M. Mordrel.

## La Loterie Nationale contre les Œuvres Chrésiennes

Au-dessous d'un dessin, d'ailleurs charmant, représentant deux gosses, la Loterie Nationale fait sa publicité en ces termes :

Dans une vente de charité, vous achetez très cher ce que souvent vous ne voudriez pas chez vous. A la Loterie Nationale, vous achetez à un prix fixe la chance de gagner une fortune et vous versez RÉELLEMENT en aide à tous ceux qui sont dans le besoin.

Qu'en pensent les Dames de Charité et toutes les personnes dévouées qui depuis des années et parfois un demi-siècle, consacrent leur temps, leur peine et leur argent à secourir réellement les malheureux par les ventes de charité ?





# On d'ouar



## UN PROGRAMME AGRICOLE BRETON

(Suite)

### Les vergers bretons.

La Bretagne pourrait être aussi un magnifique verger. Les applications actuelles ne sont pas suffisantes. Il y a des pommiers qui poussent très bien, et on fait du cidre. Mais on ne fait presque pas de fruits à couteaux. Simple ignorance technique. Car les arbres fruitiers végètent très bien en Bretagne. Ceux qui en font en obtiennent des bénéfices considérables.

La sélection des arbres fruitiers a été faite jusque maintenant sans méthode. Trop d'individualisme dans cette question et manque de connaissances techniques des cultivateurs. Pour la question du cidre, mêmes causes. Mais la coopération, avec les cidreries coopératives, donnera un essor prodigieux à cette production. Manque d'homogénéité des produits. Remède : petites usines coopératives de triage, occupant quelques personnes. Les plus values payent très largement les ouvriers et les producteurs. Il suffit simplement d'y penser et d'acquiescer un peu l'esprit coopératif, ce qui n'est pas impossible, puisque des régions habitées par des Bretons l'ont largement prouvé. Un Etat Breton peut facilement réaliser toutes les conditions favorables, car ce sont nos détracteurs qui ont fait tous leurs efforts pour empêcher de faire des progrès dans ce domaine : exemple, taxation des pommes à cidre pour empêcher de faire des mélanges de pommes, les taxes d'un département breton à un autre sont parfois très élevées. Le ministre, M. Queuille, a fait tous ses efforts pour empêcher la production du cidre. Il est bon de connaître les responsables.

### Les progrès possibles.

Les pommiers à cidre donnent généralement une récolte tous les deux ans : manque de technique. Remède : choix des variétés, exposition bien choisie, entourage des vergers par des haies élevées de cyprès bien taillées. Les vergers se faisaient autrefois en Bretagne à l'abri des forêts. Les rendements étaient merveilleux. Pourquoi ne le seraient-ils pas maintenant ?

Des spécialistes pourraient être formés dans les écoles pour s'occuper des vergers. Cela représente une main-d'œuvre considérable qui serait très bien rémunérée.

Pourquoi ne pas planter des arbres fruitiers le long des routes ? Ils pourraient appartenir aux communes. Le bénéfice pourrait revenir aux communes. Ils diminueraient les impôts et ne feraient de la concurrence à personne. Les produits de qualité se vendent toujours très bien.

Pourquoi ne pas faire de véritables forêts de fruitiers comme en Turquie ? Il suffit d'y penser. Même si les produits étaient de petite qualité, on pourrait en faire des confitures. De très importants marchés nous ont été très souvent ouverts. Alors les commerçants sont obligés de répondre : « Nous n'avons pas. » C'est lamentable. Il n'y a qu'un régime de désordre qui puisse excuser un pareil état de chose. L'Etat Breton ne connaîtra pas de régime de désordre comme on nous en a trop souvent imposé.

### Un programme agricole doit être lié à l'industrie.

Donc, perspective d'ouverture d'usines. Et dans les usines il y a toujours de la main-d'œuvre d'employée. Par suite, pas de chômage. Seuls les régimes sous lesquels la France est en train de mourir produisent le chômage. Il serait possible d'ouvrir des distilleries. D'Alsace on venait chercher des cerises pour faire du kirch d'Alsace ! Incroyable, mais vrai.

### Les cultures florales.

Pour les cultures florales, même réflexions. Les étrangers sont toujours très étonnés que les Bretons aiment autant les fleurs. Cependant on n'en fait pas la culture. Manque d'une direction générale. Le ministère français de l'Agriculture ne fait pousser que des fleurs vénéneuses qui sentent très mauvais. Tout s'explique. Un Etat Breton ne pourrait vivre dans cette atmosphère empoisonnée. Exemple de résultats : la Hollande, la Bulgarie, la Roumanie et le Midi de la France. Or, en Bretagne, la précocité est presque la même que celle du Midi. Et les plantes florales poussent très bien. La technique s'apprend à l'école. Les fleurs coupées, les parfums naturels ont toujours dans tous les pays de la clientèle. Ne. Les parfums chimiques ne peuvent pas être comparés. Il y aurait un très grand commerce d'exportation.

### La culture des plantes médicinales.

De même pour la culture des plantes médicinales. Beaucoup de variétés pourraient être cultivées. La technique s'apprend encore à l'école. Exemple de culture médicinale : l'artichaut dans le Bordelais. Le prix de vente est évidemment plus élevé que les plantes des cultures maraîchères. Voilà des spécialités très intéressantes pour ceux qui voudront s'y consacrer et c'est plus intéressant que de faire du travail en série en usine. Toutes ces raisons ne peuvent pas se trouver dans la loi du 27 août 1940, qui a l'audace de présenter l'agriculture comme une condamnation d'enfants aux travaux forcés. Et la culture de ces plantes médicinales pourrait se faire sur des terrains laissés aujourd'hui en friches !

### La sélection des semences.

Autre activité bretonne extrêmement intéressante pour l'agriculture : la sélection des semences. Exemple : la pomme de terre. C'est la Bretagne qui fournit presque toutes les pommes de terre de semences à la France et à l'Afrique du Nord (85 %). Qui pourrait prétendre ensuite que la Bretagne ne peut vivre qu'en s'occupant de la sélection des semences ? Mais on pourrait faire aussi la sélection des graines de chou, de toutes les plantes maraîchères. En ayant soin, bien entendu, d'y joindre un certificat d'origine. On ne fait même pas de semence de petits pois. Cause : insuffisance de connaissances techniques. Remède : les écoles.

Pour le phosphate, dans beaucoup de cas, en Bretagne, il y aurait intérêt à l'employer à l'état naturel. Donc, prix de revient moins élevé. Lieu d'importation directe : Maroc ou Tunisie. Voilà du travail pour nos marins.

### Les engrais.

Question des engrais. D'abord le fumier de ferme. Une grande propagande est à faire en ce domaine. Jusque maintenant, les grands trusts l'ont empêchée. Remède : mort aux grands trusts mensongers et développement des connaissances techniques à l'école. Exemple : si on fait des fumures sur le sol, en les laissant seulement 24 heures, cela représente une diminution de récolte de 500 kilos de grains à l'hectare. Or, rien que pour le blé cela représente une perte de plus de 1.000 francs dans une journée. Voulez-vous devenir milliardaire ? Demandez à chaque paysan qui laisse séjourner le fumier sur le sol seulement 24 heures, de verser à l'Etat Breton ou à vous-même 1.000 francs par hectare pour votre journée. Voilà un renseignement, c'est-à-dire une simple notion technique qui s'apprend à l'école qui vaut son pesant de lingots d'or.

### Une bonne technique donne la prospérité.

Augmenter encore la valeur du fumier en le faisant dans des fosses jumelles closes. La qualité est supérieure et il n'y a plus de pertes d'azote. Conclusion : apprendre la technique dans les écoles. Moralité : moins de nitrate du Chili ou, d'ailleurs, menace de mort pour les grands trusts, tant mieux, et transformation totale de l'aspect des fermes bretonnes, en mieux bien entendu. D'où deuxième conclusion : le savant est aussi un artiste, surtout s'il est Breton.

### Les engrais marins.

Et les engrais marins ? Allez donc en chercher à Vichy ! Les goémons ne contiennent pas de graines de plantes qui viennent embarrasser les terres. Donc, vivent nos goémoniers !

Et le maéri, les sables coquilliers. C'est moins violent que la chaux et plus facile à employer.

Ne pas oublier les trez. La mer de Bretagne est pour nous une bonne mère qui nous offre ses trésors en défiant les trusts d'engrais chimiques. Pensez-y souvent. Ses vastes prairies marines ne sont pas seulement utiles pour la reproduction du poisson et la vie de nos pêcheurs.

### Politique forestière bretonne.

La question des arbres. Elle est essentielle pour la Bretagne. Dès la plus haute antiquité, la Bretagne était une vaste forêt. Toutes les régions sans cultures pourraient être boisées, principalement les régions des grès armoricains stériles. Les causes des dévastations ont été expliquées il y a un siècle : l'avidité des propriétaires, car les belles forêts sont centenaires ; un particulier veut profiter pour lui des forêts. L'Etat Breton pourrait devenir propriétaire de ces forêts ; les importantes constructions maritimes, les impôts pesant sur les forêts au moment de la transmission des héritages, en quelques mots, la cause du déboisement est l'organisation sociale. Le reboisement doit devenir une entreprise d'Etat avec ses spécialistes forestiers. Mode d'exploitation de Ludwig Hartig, avec coupes rotatives sur des périodes de vingt ans et recensement naturel du sol. En Bretagne, on obtient de superbes chênes en 150 ans, les hêtres en 120 ans, les résineux en 100 ans. Frais d'exploitation couverts par les coupes divisées en vingt-cinq ans, qui donneraient un revenu annuel, sans parler de la coupe finale qui sera... pour nos descendants, les arbres fournissent un revenu doublant celui laissé par les six coupes d'éclaircies faites précédemment.

Comme essences en plus de celles énumérées, le pin sylvestre aux racines traçantes, le pin maritime aux racines pivotantes, le châtaigner sur terres provenant de la décomposition des granits, le mélèze sur grès mêlés d'argile (terres de bruyères, tourbières hautes une fois drainées).

Les cultures faites à Bolmeur sont parfaites et sont à citer en exemple. Toutes les côtes inutilisées devraient être boisées. Planter aussi l'épicéa, le sapin, le peuplier pyramidal. Tous les bords des cours d'eau bretons devraient être plantés de peupliers. En vingt ans, ils atteindraient 27 mètres de haut et à 1 m. 20 à 1 mètre du sol. Peuplier pyramidal ou peuplier blanc de Hollande. C'est une habitude à prendre.

### L'élevage des bovidés.

C'est une des questions des plus importantes. Les cultivateurs peuvent se lancer résolument dans un élevage intensif. Et, pour cela, supprimer l'élevage individuel ; construire de grandes étables modernes dans les endroits les mieux

placés pour l'élevage et de façon que chaque ferme puisse avoir facilement les engrais. Aider la formation de coopératives d'élevage. Voilà du travail pour des quantités de maçons.

### Elevage du cheval.

Pour la question du cheval, le problème est plus complexe et une étude approfondie est nécessaire. Car si, actuellement, il y a de grandes demandes de chevaux de traits, on ne sait pas exactement encore pendant combien de temps sera poussé son développement. Le cheval breton présente un intérêt énorme (90 % des chevaux utilisés dans l'armée française en 1940 étaient bretons), et, cependant, nous avons vu il y a peu d'années les cultivateurs être obligés de vendre leurs poulains pour faire de la viande de boucherie. Dans la question du cheval se présentent des questions d'exportation dépendant d'une politique générale que seul l'Etat Breton pourra résoudre lui-même après les hostilités.

Peut-être pourra-t-on faire du beau cheval de trait quand il y aura des routes spécialisées pour les automobiles et les gros transports. Dans ce cas, le sort du cheval sera décidé par les amateurs qui ne seront pas gagnés par la folie de la vitesse.

### L'élevage du mouton.

Pour l'élevage du mouton, il y a une politique du mouton à faire. L'ancienne race du pays était très sensible à la cachexie aqueuse. Les Southdowns viennent bien et aussi les Dishley qui mangent davantage. Egalement les Shetlands.

C'est l'élevage en bergerie qu'il convient de préconiser. Et cela devient une simple question de construction.

La Bretagne a besoin de laine, et nous devons en produire. Voici comment procéder. Construire des bergeries ouvertes et demi-ouvertes, principalement les bergeries transversales avec ouverture sur une seule face du côté sud. Pour l'été, un emplacement ouvert de tous côtés avec une simple toiture.

Ce sont des bergeries coopératives qui sont à recommander.

### Autres élevages.

Pour les porcheries, également porcheries coopératives. L'élevage individuel n'est plus suffisant. On pourrait alors introduire les grandes races du Yorkshire et du Berkshire.

Grands poulaillers coopératifs ou spécialisation. Le Danemark nous montre ce qu'on peut faire. De même pour le lapin.

L'apiculture est aussi à recommander. Autrefois on faisait beaucoup de miel en Bretagne. Là encore on peut préconiser la spécialisation.

### Le problème des constructions rurales.

Pour les constructions rurales, inutile d'insister beaucoup. Il y a du travail en Bretagne pour un million d'ouvriers supplémentaires pendant de nombreuses années. Et, quand le bâtiment va, l'agriculture va.

Pour refaire les fermes, deux procédés : 1° Profiter des plus values obtenues par les organisations coopératives pour bâtir progressivement les maisons d'habitation suivant les données modernes de l'hygiène et interdire absolument toute construction qui ne remplirait pas ces conditions. Faire des caves. Doubles murs, électricité partout et eau sous pression partout.

## ATTENTION!!!

Ne pensez pas : AMZER ZO !  
Ne dites pas : AMZER ZO !

C'est tout de suite qu'il faut répondre à notre consultation que nous entreprenons en Bretagne pour rédiger le STATUT DU CULTIVATEUR BRETON.

Quels sont vos besoins ?  
Que désirez-vous ?  
Comment pensez-vous qu'il faille agir pour que vous puissiez vivre dans les meilleures conditions ?

Ecrivez à :  
M. FLOC'H,  
Rédaction Brestoïse, 3, rue Ornou, BREST.

## SOIGNONS NOS LAPINS

### La maladie du gros ventre

Cette maladie, c'est la Coccidiose, provoquée par des Coccidies, animaux protozoaires microscopiques de 25 mil dans les tissus de divers animaux,



Lapin atteint de Coccidiose.

lièmes de millimètre, ovales, en forme de grains, se reproduisant par spores très rapidement. Ils vivent principalement dans les cellules du foie et des intestins, créant de graves lésions. Le foie du lapin enlè, ce qui a fait donner le nom de maladie du gros ventre, généralement mortelle.

C'est surtout un traitement préventif qu'il convient d'appliquer : éviter de donner des fourrages verts mouillés, ou souillés de terre, je tenir les lapins sur des litières humides. Ne pas rassembler dans un même local trop de lapins. Leur donner à boire de

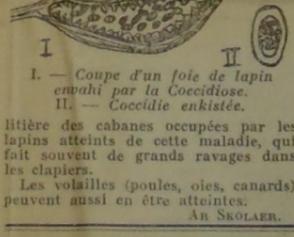
l'eau propre. La maladie se transmet par les déjections et peut se communiquer à l'homme par la nourriture.

Nous recommandons de brûler la

litière des cabanes occupées par les lapins atteints de cette maladie, qui fait souvent de grands ravages dans les clapiers.

Les volailles (poules, oies, canards) peuvent aussi en être atteintes.

AN SKOLAER.



I. — Coupe d'un foie de lapin envahi par la Coccidiose. II. — Coccidie enkistée.

## Evitons les procès

**BORNAGE.** — L'opération de bornage consiste à indiquer les limites matérielles d'une parcelle à laquelle s'étend la propriété, en plaçant une borne à chacun des angles de sa surface.

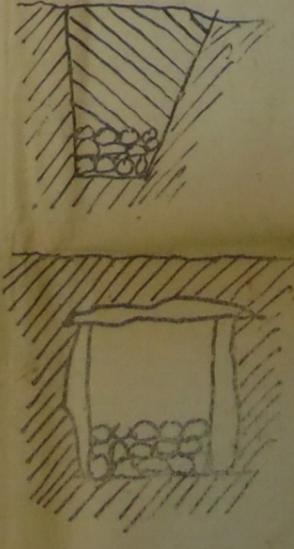
Avec ces bornes, ou pierres, on enfouit des débris de verre, tuiles ou poteries que l'on nomme témoins.

Le bornage est une faculté importante que l'on néglige trop souvent d'exercer dans les campagnes ; c'est un moyen d'apporter de l'ordre dans la délimitation des parcelles et, par là, d'éviter de nombreux procès, plus regrettables encore par les inimitiés prolongées qu'ils engendrent que quelques fois, que par les frais qu'ils entraînent.

Tout propriétaire peut obliger son voisin au bornage de leurs propriétés contiguës et le bornage se fait à frais communs.

Les deux propriétaires doivent être présents aux opérations. L'action en bornage est de la compétence du Juge de Paix.

Un procès-verbal est rédigé à la fin des opérations.



I. — Matériaux divers disposés pour le bornage. II. — Coupe transversale d'un drain fait avec des pierres.

2° Faire des crédits à long terme pour les entreprises coopératives et non pas distribuer de ridicules crédits, des poussières d'annonces (quand ils sont distribués réellement), comme le préconise la politique française. Nous voulons de la belle construction et non pas des retapages d'occasion. Un programme complet de construction ne peut pas être exposé en quelques mots, mais le plan est déjà très facile à établir en accord avec l'artisanat rural.

### Les industries agricoles.

Bornons-nous à signaler quelques industries agricoles : laiteries, beurriers-fromageries, coopératives avec tous les appareils modernes, avec standardisation des produits, ce qui est impossible avec les méthodes individuelles. Les ventes en subissant un bond prodigieux, car nous pouvons donner des produits de qualité incomparable. Or, on peut reconnaître que nos productions, à ce point de vue, manquent d'homogénéité commerciale. Et c'est impossible avec les méthodes individualistes actuelles. Quel est le cultivateur qui se plaindrait de cet accroissement d'affaires et cette augmentation de bénéfices ? Les filatures de lin sont à l'ordre du jour en Bretagne. Il s'en crée déjà. Un florissant artisanat rural se prépare.

Le développement de papeteries est à préconiser. Certaines ont déjà acquis un monopole mondial de fait par la qualité de leurs produits. Pour le génie rural, il y a d'énormes travaux à faire.

### L'hydraulique.

Toute l'hydraulique est à créer en Bretagne, car on devrait pouvoir disposer dans tous les champs d'eau sous pression avec répartition par canons d'arrosage. En U. R. S. S., cela se fait sur de grandes étendues, ainsi que la culture avec lumières électriques en pleins champs sur d'immenses étendues.

Pour la technique des irrigations des prairies et des cultures, faire encore son apprentissage dans les écoles.

Il y a beaucoup d'endroits à drainer dans les campagnes. Qui peut prétendre qu'il y aura du chômage en Bretagne ? Mais, pour cela, il ne faut plus que nous permettions au gouvernement français de l'organiser.

### La question fondamentale de l'Enseignement agricole.

Question capitale, la plus urgente dont nous avons un peu parlé. Mais c'est une erreur de considérer que les écoles devraient fonctionner d'une manière ridicule comme actuellement. L'école enseigne toutes les techniques agricoles et certaines seraient spécialisées pour compléter la formation générale des enfants, avec expériences démonstratives de toutes sortes.

### Comment concevoir l'Ecole.

L'école serait surtout le grand centre attractif pour les cultivateurs. C'est dans les laboratoires des écoles que seraient faites, gratuitement, les analyses de terre, c'est dans les écoles qu'on aurait tous les renseignements. C'est dans les écoles que seraient rassemblés tous les échantillons de terrains des cultivateurs, fournis par les services de pédologie. De cette façon, on pourrait suivre les transformations chimiques et physiques des sols au bout d'un certain nombre d'années. Dans les écoles seraient rassemblées toutes les cartes agronomiques de la région à une grande échelle, au 1/10.000<sup>e</sup> par exemple. Les musées agricoles se trouveraient aussi dans les écoles ; ainsi que les bibliothèques agricoles. En un mot, tous les renseignements tous les résultats des travaux scientifiques du monde entier, les résultats des recherches effectuées à l'école par les élèves et les professeurs se trouveraient aussi dans les écoles.

Tandis qu'aujourd'hui le système officiel est la Direction des Services agricoles qui se tient au chef-lieu de département. C'est une vraie plaisanterie. Ce qui fait une Direction des Services agricoles actuellement serait donné à un organisme complètement administratif pour les crédits, les assurances, etc.

En Bretagne, il y aurait ainsi plus de mille écoles. La prospérité future dépend de la fondation de ces écoles, ayant des liaisons permanentes avec les cultivateurs ; le journal agricole tiendrait au courant les cultivateurs de toutes les questions qui les intéressent avec, de plus en plus, leur collaboration.

Aux écoles seraient rattachés des laboratoires de toutes sortes ; il y a du travail pour plusieurs dizaines de milliers de chimistes.

### Les questions agricoles que seuls les intéressés peuvent résoudre.

Ce bref exposé indique déjà les grandes lignes de ce qu'on peut faire en Bretagne, et montre le développement prodigieux que peut prendre l'agriculture chez nous. Quel enthousiasme aurait le cultivateur s'il voyait que ses efforts ne sont pas inutiles et qu'il cesse de vivre comme une sorte d'animal par suite de la tyrannie financière exercée sur lui par un Etat qui l'abandonne complètement à son pauvre sort et qui entrave continuellement son activité.

Il reste, bien entendu, de nombreuses questions à résoudre qui pourront l'être en accord avec les intéressés. Par exemple la question du fermage qui comporte de multiples abus : élévation progressive du prix du fermage à mesure qu'augmente le travail du fermier, commission de la main à la main à chaque renouvellement de bail, réduction de la durée des baux qui empêche des assolements, cas d'expropriations, nationalisation de terres... Toutes questions qui ne peuvent rester indéfiniment en suspens et qui peuvent être résolues.

### Comment pourront fonctionner les Services d'Agriculture Bretons.

Un moyen très pratique de travail, c'est la liaison continue avec les intéressés. Il n'y a que ceux qui se croient être le Soleil qui peuvent pondre des lois d'oppression si ridicules. Ces méthodes ne sont pas dans la mentalité bretonne, car la Bretagne est une grande famille dans laquelle on est tous parents. La Direction générale de l'Agriculture sera en contact constant avec les cultivateurs, et dans cette Direction le service le plus important sera le service des réclamations ou des doléances, peu importe actuellement le nom. Quel précieux renseignement peut souvent fournir celui qui se rend compte que quelque chose ne fonctionne pas bien. Il peut être à l'origine d'une des plus grandes découvertes. Exemple : celui qui avait eu l'idée qu'on ne devait pas semer du blé tous les ans a déclenché la mise en marche des Services de recherches, et le blé vivace a été créé. Il en fut de même pour la création des arbres fruitiers nains. Ce qui fait que maintenant on peut obtenir de très beaux fruits et très rapidement dans des terres qui sont gelées la plus grande partie de l'année. Ce qui prouve que par une coopération d'Etat bien comprise, les résultats les plus surprenants peuvent être obtenus.

Allez donc demander au Ministère français de l'Agriculture comment on peut obtenir 80 quintaux de blé à l'hectare ? Vous verrez comment et avec quel air supérieur vous serez reçu et avec quel air de supériorité bureaucratique vous serez rapidement mis à la porte pour avoir osé déranger des seigneuries dont les instants sont si précieux.

### Les savants ont résolu complètement le problème agricole.

Il n'y a que le Ministère français de l'Agriculture pour penser que les rendements augmentent en envoyant à la campagne des enfants de 14 ans pour devenir ouvriers agricoles. Alors que dans peu d'années peut-être les ouvriers pourraient bien désertir complètement les usines pour se ruier sur les campagnes, en utilisant ces méthodes.

Les légistes pensent faire du travail utile et veulent entraver tout progrès, faire rester les êtres humains dans des conditions de vie misérable ; mais les savants sont là pour venir donner aux hommes leur véritable position dans l'univers qui est celui d'êtres pensants, et non pas de bêtes de somme.

Et je conclus par ces mots : Vive la Bretagne aux Bretons.

## Drainons nos prairies

Décembre. C'est le moment de penser à vos prairies naturelles.

Rappelez-vous qu'une prairie bien tenue peut valoir quatre fois plus qu'une prairie laissée sans soins.

Toutes les prairies ne sont pas traitées comme il conviendrait, en Bretagne, car souvenez-vous du dicton : « L'eau qui dort, c'est la mort. »

Quand l'eau séjourne sur le sol des prairies ou dans le sol, la végétation n'est pas abondante, le sol est acide, les fourrages obtenus sont de mauvaise qualité, durs, les animaux n'en sont pas friands. Les jones et les roseaux se développent.

Pour faire écouler l'eau de surface, creuser des rigoles à ciel ouvert, de la largeur d'une bêche, en suivant les lignes de pente du terrain, de façon que l'eau s'écoule lentement.

Si l'eau se trouve en profondeur, profitez de la saison pour faire des travaux de drainage.

Il existe deux moyens :

Installez des tuyaux de drainage en poterie. Vous aurez une installation presque luxueuse, un peu chère, mais la plus pratique. Le drainage général pourra vous être indiqué par les services du Génie Rural. Si vous pouvez vous entendre avec vos voisins pour effectuer ces travaux en même temps, le Génie Rural vous fera obtenir une diminution importante sur le prix des tuyaux de poterie. Sinon, faites vous-mêmes le drainage en construisant les canalisations avec des pierres sèches.

N'oubliez pas que l'eau contient en dissolution les matières minérales indispensables à la vie des plantes et que c'est elle qui vient les apporter à leurs innombrables bouches que sont les racines.

De cette façon, les herbages seront vigoureux et de bonne qualité, les animaux seront contents, et vous aussi.

L'AGRONOME.

# Bro Wened

Bajen sauet get hor skrivagnerion a Vro Wened.

Ni e lar-ni ha hep distro : Er Vretoned mistr en o bro !

## FÉ HA IEH

Tomallein e hramb de Vro-Gal bout groeit geu oleih de Vreih a oudé m'é ma didan hé blii, ha nen dé, siouah ! meit er uirioné e laramb.

Groei hé des brezél d'hor fé e kement mod e zo, laeret hé des bet madeu en ilizieu, laeret er ré varù ha rah, lammet er hrusifi ag er hlanüdiu, et barndieu, er skolieu.

klasket hé des dizouriennein er fé a galoneu er Vretoned. Nen dé ket deit de ben, trugéré Doué, met er fal lezu hadet en des neoah kelidet ha taolet gran é meur a zoar, ha ren dé ket ur soéh ma nen dé ket mui Breih er vro a fé nerhus e oé guéharal.

Nen dé ket Frans, e laro marsé meur a unan, e hre elsé brezél de fé er Vretoned, penneu er vro, franmasoned lod kaer aneéh, en hani e oé. Met er penneu-sé, piü en doé ou choéjet ma ne oé ket er Fransizion e oé, drest ol ré er Hreisté ?

Nann, katoliged Breih n'en des ket meulasion de rein de Vro-Gal ha ne vo ket soéh erbet geté bout dijabet aneéh.

Dre er skolieu anséet hi des ahendaral mougein er brehoneg. N'hé des ket gettel er lahein tré, ret é laret neoah hé des groeit éleih a zroug dehon.

En eur zivrehonekat er vugalé é vehé bet deit de ben, abret pé devéhat, a oér a Vreih ur rannvro haval doh er réal.

Ha hep ieh n'en des na broadelelh na pobl. Breih hep hé ieh, hé hustumeu, hé stum-büein, ne vehé ket mui Breih ; dishaval e vehé agrén dohti hé unan.

Bihan a dra e hré aveit hor Bro mar ne labouré ket de getan doar er brehoneg. Breih nen dé ket hepkén brug, bonal ha rehüer, hoarielleu é en treu-sen étal er brehoneg. A pe vo diskenet henné é fozel en ankoéh é vo kollet er un dro er spered breihik ha ne vo ket Breih erbet kén. Ne vo

ket diforhet nezé hor Bro doh er broieu aral ha ne vo ket mui anaüet er Vretoned émesk en dud aral.

Er fé hag er ieh é er madeu kaeran hon es ér bed-man hag albèhen Frans e oé ou lemel genemb ! Perak enta' gouélein mar ne vo ket kén honnen doh hor rénein ?

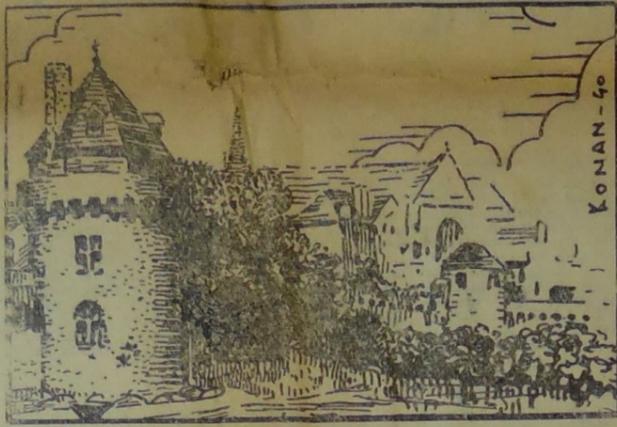
Er lod brasan ag er Vretoned en des hoah ur fé sonn, hag é Breih diliam ne vo groeit brezél na dehi na dehé : er peuh e vo ar en dachen-sen, él ar en tachenneu aral.

Hag er brehoneg, kaer é gout, e vo inouret é Breih neüé, douget vo bri dehon, desket ha studiet ér skolieu. Ne vo ket mui lakeit didan en treid. Ean é e vo hor iöh broadel.

### BOËH ER SKORU.



Le buste de Nominoë, sculpté par un laboureur dans une ferme du Vannetais Hantér-skeuden Nevénoé, kizellet get ul labourer-doar, en un dachen a vro Guénéd.



M'en anzaü, eutru, m'en anzaü : Aveit distag galleg tenaü ! Rê vras é mem beg-mé ataü ! Met eüé kredet éh omb stank Haval dré-zé, é Breih iouank — Nen don ket Gal aveit ur blank !

I.-P. KALLOH.

## Hommage au Pays de Vannes

Pays de Vannes, terre mystérieuse. Il y a des régions de notre Bretagne qui se livrent au voyageur, — à certes, en gardant pour elles leur âme secrète — qui acceptent de donner au passant, tout de suite, une idée assez vraie de ce qu'elles sont.

C'est la gaie Cornouaille de Benodet ou de l'Aven ; c'est l'austère Léon, dont personne ne peut ignorer qu'il est austère.

Nous, qui avons tout, nous le cachons.

Nous avons une mer ; une mer aux couleurs ardentes, presque une mer du Sud ; semée d'îles, riches ou nues, innombrables parmi les courants.

Cette mer, aucune route ne la fait voir ; il faut aller jusqu'au bout des presqu'îles pour la découvrir.

Nous avons des richesses somptueuses : dans nos mers, dans nos rivières, dans nos parcs, dans nos bois, dans

nos fermes ; et pourtant, qui passe rapidement dit : est-ce un pays pauvre ?

Nous-mêmes, nous parlons peu, lentement. Notre langue a pris une forme à elle, voisine des autres mais particulière, comme si nous ne voulions pas la partager.

Même si nous parlons la langue des autres, nous le faisons sans éclat, sans abondance. Et là encore, l'étranger pense : n'ont-ils rien à dire ?

Nous ! Nous dont la foi est la plus profonde et la plus intense.

Nous qui, pour posséder l'âme la plus secrète de la Bretagne, veillons sur elle avec la plus patiente volonté, la plus farouche détermination.

Pays de Vannes... Pays où, plus qu'ailleurs peut-être, on sait aimer — et vouloir.



Foule Vannetaise à une fête du « Bleu-Brug ».

### EIT GOUIL NÉDELEG

## Marù el Labourér

D'er 15 a viz Kerzu 1933 é kuité Job Padeleg Klanüdi Guénéd. Euris é kemer hent é di, ur pakadig dilad édan é gazal. Deu viz é oé bet get er purzi ha get poénien garü. Ma oé goannet é skiendeu, ataü é kavé hoah e é lèh er bed men...

A bazeu bras é tiskenné d'er ru vihan étal goeh er Varn Azé é lojë a oudé tri blé-so barh ur gamb édan toén ur hoh ti bras. A Sentevé en doé dilojet de Uénéd. Fal chonj ne oé ket. Ne gavé mui labour émesk tud er vorhig, rak berrek e oé en argant d'er termensé ar er nézeu. E kër é labourér plén ha propik e oé é dreu geton barh é gogne.

Ne gollé ket kalon, éh oé ar é ugent vilé ha ne oé ket eit houbt soudard. Sur, ophen sur é a gavit labour embér.

En dé arlerh, éh oé bet é ti é vestr. Er guellan digemer e gav getou, met ne oé mui labour eitou, devéhatoh surmat en devé kavet. Un dornad karanté, ur uérénned gain ru ha chetu ean trugarékeit sit é dri blé labour hag eit ol er vizér en doé éstet getou.

Hag elsé épad subuniadeu ha miziadeu é larér dehon hamdé pé tost :

— Devéhatoh, ni e uéou !... Deit duman guéh der uéh ha marsé...

Met en nan hag er vizér biskoah ne hortant. Kent pé é oé Job ar er ru, toul é voteu ha lous é zillad. Nezé ne dalvé ket dehon klah labour, bremen hed é amzér é vo ur pillotour.

En dristedigéh vrasan en em-gavé Job deu vilé goudé eit goudé Nédeleg. Pasat e ré don, ha noz ha dé é krenné get en dèrhian. Blank erbet n'en doé mui eit prenein bouid hep konz a remédeu. Neoah

ne venné nui tostot d'er Hlañüdi. Ha deusto d'er gläu koéh, Job en doé saüet ha diskenet barh er ru de hortoz en overen greisnoz.

Kroset kaer, dillad ré ledan ar é gors, ean e hersé é visé a ru de ru. Er gläu e goéhé a varadeu ponné, kaset ha digaset get en aüel fol, dré er ruieu. En tredan e daolé splandder kri ar er paüé golhet d'er gläu hag ar er güé dizel. En dud gromnet tuem e ridé a bep tu d'er Sinéma pé d'en tavarneu.

Job Padeleg e sellé hir doh fenestreu en tier. Amen er jazz e zirohé soneneu a forh. Paotred ha merhed, stardet mat, e droé, e droé... Job e glask ur maen, met eit petra ? Ne beller ket er hellion azoh un tam kig brein.

Un nebed tier pelloh tri a vugalé e luh ou hoteu édan sel karantéus ou mamgoh bléu guen dehi. Er ré-sé e horlo Donnézou Doué...

Din ! din ! don ! En aüel fol e stlejet getou son skintin ha son trouzou er hlehiér. Ou seül e hra én oébr eit ou has ar barkeu Breih, adré d'er gläu ponnér e foet en doar.

Hag én ilizieu é ligerné kant ha kant gouleu. En dud e gemér ou lèh ar ou hadoérieu, Job e chouk en ur horn tiocl ar ur goh kadoér...

Chetu ur groah é tostot dehon get ur sel fal.

— Pemp plank, Eutru ? — N'em es ket ! — Dilojet nezé ! — Hou pet truhé, sellé na skuéh onn.

— Er méz ! er méz ! e reskond ur meniér iondr-korden dillad ru dehon.

Ha ret mat é de Job dilojein. Ean e saü hag e gerh er méz. Har

## DAMANI ER HREISTE

Araok er brezél, éh oé Breih didan damani paotred er Hreisté. Dehé e oé de vestroniein é kement lèh ; d'er Vretoned de sentein. E pen er Goarnemant ne oé forh kaer nameit ré ag er Hreisté ; en darn vuian ag er hargen e oé 'tré ou dehorn ha donet e hrent beta Breih d'en em-gennig d'emb de vout kanaded.

Aveit labourat doar erhat ne talvent nitra ha ret e oé de beizanted a zréman monet de labourat en tachenneu dilézet stank, e gavét en Dordogn hag é lèh aral.

Ne blijë ket muihoh el labourieu aral dehé, hag é Paris, hag e oé brein aneéh éh oé hor merhed iouank a Vreih e servijé hoah de vatéhd dehé.

Epad er brezél ou des degaset arnomb, é ma er Vretoned arré e zo bet kaset d'en tan én ou lèh. Hag, a pe zo saüet béh ar ou chao-

cheu, ou des tibet kuit é kounifled, goudé bout karget mat ou ialh get hon argant.

Ar ou goal é man deit en Alemanned d'hor bro ; met goulet ou des ind ou arrest kours eroalh é teulnein dirakzé, aveit parrat ne vehent oéit d'ou bro Tenné ou des araok geté duhont, er soudarded a Vreih hag ou lakeit de labourat ou doar aveit. Aveit ou zrugérékat, ou des ind hujaoht hag aséet parrat azohté a zonet de Vreih, a pe oé deit ou zro de vout disouardet.

Ha setu achiü er brezél. Piü e zo bepred de ben ag er Goarnemant ? Tud ag er Hreisté ataü. Piü e zo é terhel lèh er Goarnemant é Breih ? Prefeded, eil-prefeded, kargidl ag er Hreisté.

Ha setu verak breman é lamméret get er beizanted a zréman ol er péh e estant aveit ou has, naren d'en Alemagn, él má kred lod, met d'er Hreisté, lèh ma varühé en dud get nan, a pe ne vehé ket difrouidet er Vretoned aveit kas dehé avaleu doar, loñned, uieu, amonen, légumaj, fréh, h. h.

Rak mar groér ken diharak dohomb dré-man, é ma hepkén aveit kargein skudel er Hreisté é.

Peizanted a Vreih, digoret hou teulagad. Setu pelzo é vér éh oébr genoh ha ne uélet ket. Hag en dud e viü ar hou koust, hag er ré e ra dorn d'hou treisén e vout penneadeu genoh énep d'hou kenvroiz e labour d'hou tiliammein. Pegours e tisheet hui enta diforhet houh eneberion doh er ré e gar vad deoh ? Hag ankoéheit hou péhé krenlavar koh hou pro :

Komzour kaer  
Treltour pé laer ?

Heijet enta damani er Hreisté a pe gavet en tu, ha disket piü oh ha petra e talvet. Guélet enta talvedigeh hou pro hag e zo breman é parrat doh hou koaskerion a vertiel get nan. Ha deit de greskat haré er Vretoned dihouset hag e rei endro Breih d'er Vretoned.

S. GOUZIERN.



La Contée du Blavet après Hennebont Flagen er Blañeh goudé en Henbont

## AR SAU !

## Boelleu moén

Ar saü enta, o Kenvroiz Rak mal bras é aveit hur bro. En hur hreiz 'h es ur galon spis Ar saü ! enta aveit hur bro. Rê bel amzér éh omb chomet Didan er sklavaj get néhans ; Ar saü enta, o Eretioned, Ar saü enta ha get fans. Nen domb ket groeit eit em-lahein Aveit en dud ag er Hreisté. Ind oé hur mistr, er gasted brein ! Ni e zei de ben aneéh. Kent pé, un dé, é vo guélet Me henvroiz, er Vretoned, Aveit ou droédeu é saüein. Hag aveit doh em-dolpein. Ar saü enta ! ol ar un dro : Kentoh merüel eit kol hur bro.

MORUENT.

Kollet en des Bro-Gal er brezél ha breman é vo daü pécin. Doh en tu-ral, Bro-Saoz e harz par ma hel doh er varhadoureh a véz-bro a zonet dré-nan, ha chetu perak é vo ret demb oébr boelleu moén er gouiañ-man, ha marsé hoah arlerh.

Ha laret éh es hoah tud hag e gred é veemb tennet ar er fozel get er Saozon ! Cherret é deulagad en dud-sé. Dilaosket omb bet get a p'hor boé er muian a zobér aneéh. E sigur oébr droug d'ou éneberion, ou des skoeit goudé ar lestri brezél Frans é Mers-el-Kébir, é Dakar, lahet tud a ganteu, Breihiz löd aneéh, taolet bombeu duhont ha duman, dreistol ar Brest hag en Oriant, lèh m'ou des lahet pé gloazet éleih ag hor henvroiz ha dismantet tiér. Löd e gred hoah marse é ma geüer er péh e demallé dehé. Mar asantant laret é ma guir é kavant kant digaré d'ou zorfetou.

Er uirioñné, chetu hé : Bro-Saoz e gav kalet en en des arsautet Bro-Gal a énzann ; kollet é dehi hé soudarded ! Rak hé chonj e oé oébr brezél ar en doar genemb-ni hag armerh par ma hi dehé bet gettel hé soudarded hi. N'en des ket kerhet en treu él ma oé éngorto ou dehé bet kerhet, ha chetu hé kou-naret.

Lénnet en istoér hag é huélect en en des Bro-Saoz sellet berpet, hag é sel hoah hizü en dé, hepkén doh hé mäd, ha nann doh hani ur vro aral. Guélet e hre éh oé en Alemagn é tonet de vout ré helloudeh hag éh oé mui dehi hé errestel. En hani e vé é chonj klask trouz doh un aral e gav forh é un digaré benak de skoein arnehon. Elsen aveit Bro-Saoz.

Ha chetu brezél diarben Dantzig.

Eit gouleur er vro, er guélet e vé splann breman, met ré zévéhat.

P. K.

## EIT HOARHET

### Ré er Hreiste

Epad ma oé soudarded Bro-Saoz é lardein é Hreisté, é tas d'unan aneéh pohonein get en treu kurius e zo é London.

« Sellet, emé ean, é er Bristish Museum » hon es ul lévr hag e zo bet etré dehorn Cicéron.

— Pou ! emé Marius, nitra é en dra-sé, é Marsellil hon es ni goarnet er hraion e servijé de Noé aveit merkein el lonned e ié geton barh en Arh !

LEHMAM.

## Er Gazetenneu brehonek

Ur mist é guélet el labour e zo bet groeit é Breih ar dachen er ieh a oudé huch miz.

P'en des arsautet er brezél, ne oé nameit diü hazeten vrhonek hag en doé gettel derhel : Feiz ha Breiz ha Dihunamb.

Er re ral e oé bet ret dehé distern, pe dre ziouer a genlabourerion (Renourion mar a unan e oé bet soudarded !) pe dre... heg.

De laret é dre hourhemen Bro Gal e glaské perpet abegeu enné aveit gettel ou diskar.

Ha setu m' é mant ol ar saü arré, ha iahoh eget biskoah ! Er mémb miz e ma bet embannet arré : Gwalarn, Sav ha Studi hag Ober (Ohpen Dihunamb ha Feiz ha Breiz).

N'es nameit Breiz hag er Vuhez kristen (1) n'int ket deit endro ar horré. Ne hellant ket daléin !...

N'en des ket kalz neoah e gompreu splann el labour skontus e sour ar er ré e zo e pen sort gazetenneu.

En dud, gout e hret, e vé techet perpet de sellet doh er ré e labour kentoh eget krogein el labour int eue. Ha hoah mar daühé, ahoel, er ré ne labourant ket !... Met n'es ket par d'er ré n'ou des nétra d'ober aveit laret kaer diar goust er ré e labour.

E Breih e ma ur sort. Perpet é ma en hevelep ré e labour hag en hevelep ré eüé e bismig hag e ra, a-ziabél, alieu fur ! Mal e vehé neoah de bep hani ahanamb kemér ar é ziskoé é lodennig ag el labour e zo d'ober !

Derhel ur gazetenn en he flom n'é ket ken éss sé dija én ur vro vras, evel Bro Gal de skuér.

Dastum danné, Klask kenlabourerion, Dihab ou skridenneu aveit ma vou plüas ataü pep niueren. Skriüein, ha lakat er ré al de skriüein, e zo erhoalh dija aveit un dén hembkén.

Boul zo neoah ul labour aral d'ober, hag a boulz bras ean eüé ; Er papérieu de gas d'er mollour, er folenneu de reiheln, en niuerenneu de gas d'er goumanantourion, en argand de houlen geté !... Ur ioh lliériu de skriüein... ha hoah, ha hoah !

Mar b'é dlés dija disoh get ur sort labour én ur vro é leh nen des nameit ré a dud atahinet get en debbron-skriüein, é leh es ar ioh

(1) A oudé men de skrivet er pennad-mañ, é ma deit er méz ketan niueren er Vuhez kristen.

Labourion, e leh er ré e skriü e hel bout peet eit el labour e hrant, é leh er ré e zou é pen e hel eüé peüin tud de éssal ou labour. Pegen dlésoh é kas er memb labour de

ben én ur vroig n'es enni nameit un dornadig tud benak e oui skriüein ou ieh, hag ul lodennig dister ag er pobl e oui her ten !...

Sonjet penaus er ré e zo é pen gazetenneu hur bro ni n'ou des netra de hounid get el labour e hrant : na daühé, nag inourieu, na brud, digol erbet nameit goapereh... a-berh ou henpredér a ieh gallek ne hellant ket parat a hoarhein diar goust « Tudigeu e skriü aveit un dornad tudigeu aral en ur ieh n'é ket hembkén disket é Skol erbet »...

Ha neoah é-touéh en « Dudigeu » sé e skriü é brehoneg, boul e zou ré ou dehé bet deskadureh, ijin, faltazi, ha nerh-krouéin erhoalh de skriüein e galleg oberenneu ou dehé gettel ober berh... (Breiz n'en des réit dija d'er galleg nameit ré a skrivagnourion vradet !).

Met er ré ké en des kavet dehé éh oé ou devér int derhel d'ou ieh dre ma oé ou ieh, ha nétra kén !

Hag hamb engorto digol aral erbet.

Ha setu perak n'hur bou nepred eroalh a garanté hag a bradvad én ou hevér.

Hui hag e hues lennet el linenneu-man, petra e hues hui groeit betag breman aveit esat labour er ré e zo e pen er gazetenneu brehonek ?

Tri zra e zo d'ober neoah d'en nemb e lar é kar é leh :

Komenandeln d'ur hazeten vrhonek. De unan ahoél ! De var a hani mar gel.

Ober brud d'e hazeten de gavouit komenanderion neüé.

Skourein é pep mod zo er ré e zo é pen, ha ne vehé dré gas dehé é argand, ma ne hel ket réin dehé é amzér.

Rak n'é ket get konzou kaer é vou adsautet Breih hor Bro, met dre boéh ha labour en ol.

GURVAL.

ROL ER GAZETENNEU EMBANNET É BREHONEG PEN DER PEN.

Gwalarn (Roparz Hémon), B. P. 75 Brest. — Dihunamb (Guez Herrieu), er Gerneüé St-Karadeg Henbont. — Feiz ha Breiz (An. Ao. Perrot), Skrignac (F.). — Studi hag Ober, (An. Ao. L. Ar Floë'h), Pontrieux (C.-du-N.). — Sav (Daniel), 9 ter, rue de Rouvray, Neuilly.

Pe vé gurun én Aven, é vé dous er gouianü.

Hanü-gouianü bet Nédeleg. Goudé en Nédeleg gouianü kal-et.

Erh dé en Nédeleg. E zo kerkloüs é teilleg.

# En Alemaned hag er brehoneg

Souéhet mat e vo lod a me lénnerion a pe larein dehé penaos éh es bet bepred, en Aleman, tud disket hag en des lakeit ou albéhen get er leheu keltiek, hag e zo er brehoneg en ou zouch.

Er gellan gramadeg gouiek e zo bet sahet diar er leheu keltiek e oé labour un Aleman, Zeuss e hanu.

Johann Gaspard Zeuss e oé genedik a Vogtendorf (Bavière). Er blé 1806 é tas er bed. Katoliged e oé é dud ha vennet ou dehé kas ou mab d'ohér é studi eit bout béleg. Met hennen, goudé hir studi, e gredas ne oé ket galhet d'ur garg ken ihuel, hag éh as de vout kelenour. E München é hras skol ketan. Hag épad é amzér dizevar en em-laké de studial er leneu hag er gouenneu, ha dreistol er peh é hellé bout kar étre Germaned ha Kelted. Goudé bout bet doktoarel, é houlenmas ma vehé bet sahet aveitou ur gadoér kelen aveit er leheu germanek hag er henichadureh; met kuzul er Skol-Veur ne vennas ket rein é outen dehon, en arben ma oé ré touank! Zeuss ne gollas ket kalon: ohér e hras en hevelep goulén aveit Berlin. Er néh-man éh oé bet rahuizet dehon rak ma oé katolik!

Nezé é tas de vout kelenour ar en Istour, é Spire, léh ma chomas betag 1847. Zeuss e zalhas de fetekek émesk er leheu hag e hras mollein meur a labour diar é studieu.

Épad en dehan-skol, éh é de studial d'en Helvétia, d'en Italia, de Vreih-Veur, hag é kement bro é tastumé gtrieu keltiek ar en dornskrideu koh e gaved.

Goudé bout bet ber amzér kelenour é München, er skol-veur, é houlenmas bout lakeit endro er skol-étre é Demberg. Eno-é éh achitús é benoér « Grammatica celtica » hag é hras embann é blé 1856. El lévr-man é ma studiet hag ovalet kement ich keltiek e zo. Guerbet e oé bet fonapl ol el lévren ha dau oé bet seuel ur vollanden aral é blé 1871. Ne gavér ket mui el lévr de brenein ha pénea é, rak arneon é ma diazét alau ol er studi e heller ohér ar er leheu keltiek. Erbat é laret en en doé groeit brud el lévr émesk er ieherion ag er bed abéh.

Sellét é Zeuss el tad er studieu keltiek é kement bro e zo.

Un Aleman gouiek aral, Glück é hanu, en des sabet ul labour diar en hanueu keltiek e gavér é lévr César ar vrezel Galia.

Er blé 1856 éh oé sahet é Berlin, un dastumaden ar er Henichadureh, Miret e oé ul loden anchi aveit er leheu keltiek hag Hermann Ebel e oé bet karget anchi. Kement-sé e oé bet abek d'un nasad tud gouiek, ag en Aleman, de studial er leheu keltiek: Winaisch, Zimmer, Thurnyssen, Kuno Meyer, h. h. Zimmer en doé taolet é albéhen get er brehoneg, ha bet é bet kome-nandet, betag é varé, de zastumaden-neu brehonek. Guélet en es zoken libérieu skriuet dehon é guénédeg, hep fariaden erbet. Kuno Meyer ean, en doé keméret en ieheroneg, ha bet e oé bet zoken kelenour é Dublin, arak er brezel bras.

Un tamuig é ma méhus marsé aveit Breihiz guélet tud ha ne oent ket ag er vro é tiskoein muioh a garanté aveit hor brehoneg eget n'ho es -ni hor unan.

Erhat é laret penaos n'en des ket bilhannet en Aleman er garanté é kevér er brehoneg hag ol er péh e hra pinuidigeh spredel hor bro. Lennet e vezé hor skrideu en Aleman, ha bre-man hoah, deusto d'en amzér d'rist e v'itamb éni. Alemaned disket e gemér plijadur é studial hor ich, hor muzik, hor hustumeu.

Hag é Frans petra e zo bet groeit aveit er brehoneg, épad ma labouré er Germaned arnehon?

Asé er mougen hag en dispreizein. Épad men dé bet bit en E. Loth, é ma bet kelenour ar er leheu keltiek é Collège de France, met kenth maru, er Goarnemant en des diskaret é gadoér.

E Roahon, guir é, éh es atad ur helennour, hor henvroad gouiek Per er Rouz, met n'hellér ket laret é ma er Goarnemant é en des reit er garg-sé dehon. Koneillerion-meur er pemp départemant a Vreih-int, hag e ra pé plé, peb a 500 lur aveit digol er helennour. Er péh e hra dehon él gopr, nebetoh eget ne ré d'ur bugul ar er méz, él ma laré Dihunamb un dé.

En Aleman, en eskem, éh es bet beta eih kelenour ar er leheu keltiek. Unék e zo é Breih-Veur, pemp éh Elre, tri er Stadeu Unanet, h. h.

Ret é anzu n'en des ket kalz a studierion nag é Breih nag é Frans ar er leheu keltiek. Rak deusto d'on dud touank gouiet er brehoneg, n'hellant ket en em-servi anehon aveit ou studi, pen dé guir é ma dihuennet, get er Goarnemant, en diskein ér skolieu izél hag ér skolieu kreiz. Penaos é tel deur d'er yelin mar dé kaset er mam-menneu de hesk?

M. B. KOURTED.

## BREIH ER VRO BEUR!

### Chistr ha guin

Emesk departementeu Frans gueharal, léh ma vezé estet avaleu, er Morbihan e zo en drivet.

Estein e hrer bep plé abarh, ardro 2.985.900 sahad a zou gant lur. En Ile-et-Vilaine e za ketan get 4.137.270 sahad hag er Manche goudé get 3.161.764 s.

Elsé er Morbihan e daol ohpen en 10 vet loden a ol en avaleu a Frans hag e saü de 26 milion sahad.

Gueharal éh oé guiniegi stank é bro Guénéd. E meur a barréz é chom trechad anehé. En hanu kér « Er Uiniegi », hag e gavér stank dre vro Guénéd, e zisko éh es bet gueharal doaradeu rézin ér hérieu-sé.

Ohpen 500 labourer doar neosh e hra hoah guin ér Morbihan, dreistol é bro Sarhau. Er uniegi brasan n'ou des ket ohpen 3 ektar pep unan. 223 ektar doar e zo didan rézin en departemant.

Gellout e vehé get plant abret, kaout guin doh tor éleih a dosten-neu a Vreih. Erogererion e zo, hag e anau un dosten dreist er Blaueh, trema en Henbont, léh mah ester guin guen hag e ivér get plijadur. C. B.

# IL FAUT BIEN RIRE UN PEU

### Histoire anglaise... ou d'Anglais.

Deux naufragés britanniques nageaient désespérément vers la côte sans prononcer une parole.

Soudain, l'un d'eux rompit le silence: — Je vous demande pardon, Monsieur, de vous adresser la parole, sans vous avoir été présenté, mais je voudrais savoir où nous allons?

— D'où venez-vous?

— Ne soyez pas stupide. Vous savez fort bien que nous étions sur le même bateau.

— C'est bien ce que je me disais. Vous êtes de ce genre de types qui sait toujours d'où il vient et jamais où il va.

### Humour campagnard.

Le Parisien. — Dis donc, Jeanne-Marie, peultu m'indiquer la route d'Antrain?

La jeune paysanne. — Qui, qui vous a dit qu'j'avions nom d'Jeanne-Marie?

Le Parisien. — Tiens, mais je l'ai deviné, voyons, ma belle enfant.

La jeune paysanne. — Et qui, qui vous a dit qu'j'étois eun' si bonne fille?

Le Parisien. — Eh bien, je l'ai encore deviné.

La jeune paysanne. — Véré, je vaü deü qu'v'êtes bé' p'us malin que l'z'outes, vous d'vin'ez cor' ben où qu'est la route d'Antrain.



— Mais que voulez-vous, chère amie, tout était payé. Regardez: mon mari était 1<sup>re</sup> classe et celui de ma cuisinière adjutant.

### Logique.

Un vieux général entre dans la cour d'une caserne où les bleus, arrivés il y a trois jours, sont en train de faire l'exercice. Le général fait signe au lieutenant et lui dit:

— Laissez, lieutenant, je vais leur commander la manœuvre.

Le général se campe sur ses jambes et:

— A mon commandement, l'arme sur l'épaule... droite!

Le lieutenant s'approche et lui dit:

— Excusez-moi, mon général, mais ils n'ont pas encore de fusils.

— Ah, c'est vrai! Où avais-je la tête?

Et, se tournant vers la troupe:

— Reposez... armes!

### Histoire de fous.

Un fou va quitter l'établissement et le docteur l'a reçu dans son bureau.

— Alors, vous êtes content, vous allez nous quitter?

— Oui, docteur.

— Vous n'êtes plus le ver de terre?

— Non, docteur, je ne suis plus le ver de terre.

— Alors, adieu! et bonne chance!

Le fou s'en va tout heureux de respirer l'air pur de la liberté. Tout à coup, il se trouve nez à nez avec un poulet.

Il prend ses jambes à son cou et se précipite chez le docteur de l'Asile.

— Dites, docteur, est-ce que vous l'avez prévenu, le poulet?



— Qu'est-ce que vous cherchez, Maître?  
— Un coin où il n'y ait ni guerre, ni stars de cinéma!



Comment les Parisiens conçoivent le « Retour à la Terre »... et puis le retour à la maison.

### 32 aviateurs anglais se présentent au Paradis.

S<sup>r</sup> PIERRE (tirant un journal de sa poche). — Que quatre d'entre vous entrent.

LES AUTRES. — Et nous, nous sommes morts aussi!

S<sup>r</sup> PIERRE. — Allons donc! Je me base sur le communiqué anglais!

### Légende pour le dessin sans légende paru dans notre numéro 21.

Le premier prix a été attribué à la réponse suivante:

— Mais, Monsieur l'inspecteur! pourquoi me suivez-vous avec tant d'insistance? Vous voyez bien que je n'ai pas une tête d'autonome!

### Sur le port, à Concarneau.

Un touriste cause avec Mathurin Teod Lem.

Le touriste. — Alors, me disiez-vous, votre père est mort en mer, votre grand-père aussi?

Mathurin. — Oui, et mon oncle, et un frère encore.

Le touriste. — Et vous allez encore en mer?

Mathurin. — Vot' père où qu'il est mort?

Le touriste. — Dans son lit, bien entendu, comme toute ma famille.

Mathurin. — Et vous allez encore dans un lit?

### Chez le Coiffeur.

— Garçon, vous m'avez fait une coupe bien trop courte: Elle ne me plaît pas!

— Bien, Monsieur. Je vais recommencer!



— Tout ça c'est très beau. Mais je ne comprends toujours pas qu'ayant été les plus forts, nous ayons été battus!

Yannick, 5 ans, et Jos, 3 ans, se promènent à Kemper sur le halage avec papa et maman.

Yannick. — Papa, pourquoi il y a comme ça un piti bateau derrière le grand?

Papa va expliquer, mais...

Jos. — Tu es bête, Yannick, tu sais bien que le piti y va toujours avec son père.

Yannick et Jos ont été à la ferme du grand-père.

Dans la cour se prélassent au soleil un canard et sa cane.

Jos. — Oh dis! papa canard et maman canard! Vrai, parrain!

Le parrain. — Oui, oui, tu veux voir les petits canards?

Et on cherche les canotons derrière le tas de paille. On les trouve avec la poule qui les a élevés, et alors, Jos:

— Et celle-ci, alors, parrain? C'est la bonne?

— Va faret, aotrou medisin, ha me a raio d'oe'h an hanter eus va danvez.

— Ya da! ha p'am bezo ho paret e you'e hoc'h, evel eur broc'h, ma lakun hanter kant lur d'oe'h war va notenn.

AN MARCHADOUR. — Fanch, va laeret az peus! Ar vee'h az peus gwerset d'ia er miz tremen a zo marvet!

FANCH KERBAOL. — Gant ar c'heuz ho deus bet d'ia sur awal'h! Houenner am c'hare kement, sei li!

— Choui a c'houenn an aluzenn, hag a zo c'houez ar gwin gant ho fri! N'ho peus ket a vez?

— Mez perak? Ha gwelet ho peus c'houi, biskoaz, eur pacuz hag a vije c'houez an dour gantan.

### Définition américaine.

Une ferme est une étendue de terres entourée de tous côtés d'hypothèques au milieu de laquelle une famille en haillons s'efforce en vain de procurer de l'essence à une automobile hors de service.

### Définition commerciale.

Margoul'n: Concurrent qu'on voudrait faire passer pour plus petit que soi, et qui fait des prix meilleurs.

# Le minerai de fer breton constitue un autre bassin de Briey

Dans un récent numéro, nous avons donné une courte note sur le fer breton. Dans l'étude qu'on va lire, cette question est reprise par une plume particulièrement autorisée.

Dans les années qui suivirent la guerre mondiale, la trop célèbre M<sup>me</sup> de Thèbes annonçait dans ses prophéties une prospérité inépuisable en Bretagne du fait du minerai de fer qu'on allait découvrir et exploiter. Cette prophétie était bien renseignée, mais l'optimisme obligatoire dans sa profession l'empêchait de tenir compte de l'égoïsme de notre tout-puissant Comité des Forges, alors naissant, et de l'ineurie de notre pauvre République, qui en était toujours pour les concessions minières, à la loi impériale de 1810.

Il est bien certain que la plupart de nos lecteurs n'auraient guère scepticisme après tant d'années de mensonges de presse, si on leur affirmait sans référence, que la Bretagne est en possession d'un trésor en minerai de fer comparable à celui du Bassin de Lorraine. Or, sait-on que celui-ci, en 1870, était inconnu, ainsi que le traitement de ses minerais ou fer phosphoré ? C'est pourquoi, après Sedan, la paix proposée aux entretiens de Verrières par Bismarck et refusée par Gambetta et ses amis républicains, aurait laissé à la France toute la Lorraine. En 1871, un tiers de la Lorraine passa à l'Allemagne. Bienôt, on découvrit le traitement du minerai ; l'extraction devint considérable. En 1913, elle était de 20 millions de tonnes dans la partie française ; Longwy, Saulnes, Briey, Nancy, et de 21 millions de tonnes dans la partie allemande ; Thionville, Metz. En 1929, la production de ce bassin était de 48 millions de tonnes, la production totale française étant de 50, ce qui la mettait au deuxième rang, derrière les Etats-Unis d'Amérique (74 millions). La France exportait alors 16 millions de tonnes, dont 12 à l'Union Belgo-Luxembourgeoise.

L'industrie sidérurgique française employait 187.000 ouvriers. Cet excès de fer explique parfaitement l'abandon qu'on a laissé le minerai breton, mais on a mieux laissé la parole à M. Cayeux, professeur au Collège de France, cité dans la brochure : « Les richesses minières de l'Ouest », écrite en 1917 par M. Pétaïn, ingénieur de la Société Carnaud-Basse-Indre :

« Les premières fouilles datent de 1872. La découverte du bassin de Briey, qui enrichissait la France de plusieurs milliards de tonnes de minerai facile à extraire et de bonne qualité, jeta le discrédit sur le minerai de l'Ouest, cependant que la première concession de Normandie mise en exploitation dès 1876, celle de Saint-Rémy (Calvados), fournissait à l'industrie étrangère un excellent minerai d'hématite.

« Les recherches reprirent de 1912 à 1914, sous l'impulsion de Maîtres de Forges soucieux de créer un domaine minier à l'abri de l'invasion toujours possible. Un effort considérable et sans précédent dans l'histoire minière de notre pays, révéla l'existence d'une vaste traînée de minerai de fer dans le sillon de l'Anjou et de Basse-Bretagne. Le bassin, dont les gîtes découverts par Danton ne représentent, en somme, qu'une très minime partie, a été suivi depuis la région d'Angers, à l'Est, jusqu'à la vallée de la Vilaine à l'Ouest, sur une longueur totale d'environ 125 kilomètres. La formation minéralisée comprend jusqu'à quatre couches en Anjou, avec une puissance totale de 8 mètres (forêt d'Ombrée). Trois types de minerai ont été découverts : un minerai magnétique très développé à l'Est (Anjou) ; un minerai hématite (fer oligiste), très dominant à l'Ouest ; Loire-Inférieure et Ile-et-Vilaine ; enfin un minerai carbonaté exceptionnel.

« Leurs éléments essentiels, magnétite et oligiste, sont justement les deux types les plus riches en fer que l'on connaisse : le premier renferme 71,68 %, le second 70 %. Les minerais de fer de la Basse-Bretagne et de l'Anjou sont généralement moins alumineux que ceux de Normandie. La teneur en silice est non moins variable qu'en Normandie.

« Tel minerai de la région de Teillac renferme 57,32 % de fer et 5 % de silice. Tel autre de la même contrée, accuse 61,50 % de fer et seulement 2 % de silice et pareilles teneurs, loin d'être celles d'échantillons soigneusement triés, sont celles de minerais tout venant suivis sur plusieurs kilomètres de longueur. Ailleurs encore, un minerai carbonaté recouvert à 165 mètres de profondeur (sondage de Li-mè-le), contient après grillage 55,60 % de fer et 14,6 % de silice. Un autre minerai rencontré à 170 mètres de profondeur renferme 56 % de fer et 10 % de silice. Enfin, la teneur de 65 % de fer a été constatée exceptionnellement, dans ce même bassin.

« Pour se faire une idée de l'intérêt relatif qui s'attache à ce minerai, il suffit de le comparer, d'une part, au plus beau minerai de Normandie ; celui de Saint-Rémy et, d'autre part, à un type moyen de minerai siliceux comme celui de Sommont (Calvados). Le premier contient 52,53 % de fer et 6 % de silice, le second après grillage 47,51 % de fer et 20 % de silice.

« Un fait paraît acquis d'une façon certaine : le bassin sud-armoricain renferme, par endroits, des minerais à très haute teneur en fer, beaucoup plus riches que le minerai normand ordinaire et même de qualité supérieure à celui de Saint-Rémy, lequel est unique en Normandie et sur le point d'être épuisé. Comparé à ceux de Lorraine, les meilleurs de ces minerais, bien que peu ou point calcifiés, gardent encore un certain avantage.

« Conclusion : des diverses régions qui se sont révélées particulièrement intéressantes, la plus importante de toutes, par son étendue, par la constance des caractères de la formation ferrugineuse, embrasse plusieurs périmètres à l'Ouest de Châteaubriant. Il y a là une forte réserve de beau minerai. Ne pas faire appel à cette réserve, à l'heure où notre production sidérurgique est grandement déficitaire, est inconcevable.

« Tout compte fait, ce bassin recèle des milliards de tonnes de minerai bon et mauvais et ceux qui l'ont scruté comme il convient affirment, avec moi, que son tonnage est certainement supérieur à celui de Briey. Sans pouvoir préjuger de tous les résultats du complément d'enquête nécessaire, j'ai la conviction profonde que le coefficient d'exploitabilité de la formation ferrugineuse est beaucoup plus élevé qu'on ne l'admet et, pour tout dire, le bassin sud-armoricain est appelé à prendre le premier rang dans l'ensemble de la production de l'Ouest, sinon par la quantité, du moins par la qualité de son minerai.

« Il est à peine besoin de faire ressortir l'importance que présente un pareil bassin situé aux portes de Nantes. S'il est vrai qu'une partie même faible peut être livrée à l'exportation dans l'état présent de l'industrie sidérurgique, il est à prévoir que les minerais dédaignés aujourd'hui seront appréciés plus tard. Pendant de longues années, je devrais dire pendant des siècles, l'industrie régionale y trouvera l'alliment nécessaire à son développement, tandis que le minerai non consommé sera pour le port de Nantes un nouvel élément de trafic.

« Que notre politique de trafic, seconde les initiatives au lieu de les paralysier, et le bassin sud-armoricain deviendra pour l'Ouest une source de prospérité considérable et de longue durée.

Cette opinion du Professeur Cayeux, du Collège de France, est également celle de M. Gérard Varet, Recteur de l'Académie de Rennes, président du Conseil de l'Université, dans sa préface à l'ouvrage de M. Kerforne : « Les ressources du sous-sol armoricain », publié en 1918 :

« La Bretagne, dit-il, s'elle le veut, est à la veille de destinées nouvelles... Elle peut devenir terre de grande industrie... Deux régions déjà commencées à être connues : le bassin de Normandie, Manche, Calvados ; le bassin de Châteaubriant, qui s'étend d'Angers à la vallée de la Vilaine au sud de Rennes. Le dernier surtout paraît comporter d'énormes gisements de fer qui annoncent une nouvelle Lorraine, d'autres encore donnent des promesses un peu partielles : Côtes-du-Nord, Morbihan, Loire-Inférieure... Des observations attentives autorisent à croire qu'il n'y a pas un canton de Bretagne qui ne contienne un gisement de plomb. On en connaît assez pour avoir l'assurance que des Sociétés pourvues de moyens puissants ouvriront à la France de l'Ouest d'incalculables sources de richesse... Le massif armoricain se présente comme une des régions les plus favorisées de l'Europe, tant pour la quantité que pour la qualité et la variété des minerais.

Après cette préface, le regretté Professeur Kerforne, chargé de l'enseignement de la géologie et de la minéralogie à la Faculté de Rennes, fait l'histoire des recherches géologiques en Bretagne :

« Sous le gouvernement du Cardinal de Richelieu, la Bretagne fut prospectée par la baronne de Beausoleil, accompagnée d'une nombreuse équipe de mineurs allemands... (Cette mission finit mal et les recherches ne reprirent qu'à l'époque moderne.) Tout est à faire. Les années qui précéderont la guerre, on commençait du reste à le comprendre et tout annonçait le début d'un nouvel essor minier important : 63 demandes de concessions pour le fer étaient en instance rien qu'en Bretagne et sur sa bordure angevine. L'étude industrielle des seuls gisements miniers connus actuellement, suffirait certainement à en faire une des premières régions minières du monde.

« L'accord des spécialistes et universitaires est parfait. L'ingénieur Pétaïn, dans l'ouvrage cité ci-dessus, examine la question au point de vue du traitement et des possibilités industrielles ; il dit : « Un vaste bassin en Anjou et Basse-Bretagne renferme le minerai de fer qui nous a tant fait défaut pendant l'occupation de la Menrthe-et-Moselle. Ce bassin était connu et apprécié bien avant la guerre. Depuis les industriels ont offert d'exploiter ces régions et de créer de toutes pièces les installations qui seraient un palliatif à l'arrêt de la métallurgie de l'Est. Non seulement aucune solution n'a pu être obtenue, mais tous ces efforts ont été faits pour tenir en échec ces initiatives. On pourrait croire qu'un ostracisme particulier a pesé sur ce bassin de l'Ouest, quand on constate que dans ces dernières années, des raisons d'ordre général que l'on a invoquées pour prohiber toute concession de mines dans cette région, essaient d'être valables pour les autres régions où de nombreuses concessions ont été accordées.

« On ne peut s'empêcher, lisant ces lignes, de se rappeler « le douloureux mystère de Briey » et sa miraculeuse protection pendant la grande guerre. L'ingénieur Pétaïn fait remarquer que 250.000 tonnes étaient exportées en 1913 par la Loire-Inférieure et

l'Ile-et-Vilaine vers Rotterdam et l'Allemagne et la Géographie de Kergomard donne, pour 1911, le chiffre de 400.000. Après avoir comparé le produit Bertrand Thiel, des Usines de Klado, en Bohême, et le procédé Thomas, l'ingénieur Pétaïn croit qu'il serait nécessaire de faire venir des craies phosphatées de la Somme, comme faisaient les Hauts-Fourneaux de Caen.

« Une importante usine située à Trignac, dit-il, a depuis longtemps su tirer parti de la concession de Segré, démontrant ainsi la possibilité d'installation dans la région même, des usines à fer bretons de valeur moyenne. Mais cette exploitation unique est peu de choses si on considère l'étendue des gisements et le grand parti que l'on pourrait en tirer. Il est malheureusement certain que la valeur de ces ressources et l'essor industriel formidable dont bénéficierait toute la région nantaise restent méconnus.

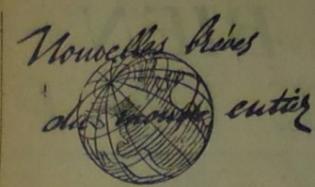
Après examen de questions de transport et de main-d'œuvre, la conclusion de cet ouvrage est la suivante :

« Tous ces avantages économiques font de l'Ouest un terrain privilégié pour le développement de la grande industrie. L'initiative individuelle s'est déjà largement orientée vers cette région et l'on ne peut douter que si le fer était produit sur place dans de bonnes conditions, les constructions navales, les constructions de matériel de chemin de fer, la grosse chaudronnerie, les constructions métalliques de toutes sortes y prendraient le plus bel essor.

Nous espérons, par cette accumulation de citations, facilement contrôlables, de quatre personnalités éminemment autorisées, avoir convaincu nos lecteurs qu'une fois de plus la Bretagne a été cruellement négligée. Mais, quelle que soit la situation future du Bassin de Briey, le manque de minerai permettant des fontes et aciers de qualité (que la France importe) autant que le besoin absolu d'utiliser notre excédent de main-d'œuvre, nous conduiront inéluctablement à exploiter le Bassin Armoricain. Ce sera aussi l'époque de constructions navales considérables, standardisées, modernes. Il vaudra mieux faire venir du charbon du Pays de Galle, si proche à tous points de vue du nôtre, que par chemin de fer, des tôles de l'Est ou du Centre ; car, hélas ! malgré les efforts de la vaillante Société de la Mer navigable, ce « fleuve » le plus français de France n'est navigable que sur les atlas pour enfants. De plus, il faut prévoir comme fatal le renforcement des lignes de transport d'énergie des Pyrénées, ce qui conduirait aux aciéries électriques. (Le tungstène des aciers rapides est exploité à Fougères.)

Veillons à ce que cette industrie géante et moderne ne ressemble en rien à trop d'usines effroyablement arriérées de notre région, et que tant de Bretons victimes aujourd'hui d'une émigration, où ils faisaient concurrence aux Kabyles, puissent revenir chez eux dans des usines modèles comme celles qui fleurissent dans l'heureuse Alsace. Ces ouvriers, en vieillissant, retourneront ensuite dans leurs familles campagnardes où ils rendront encore de grands services, tandis que les jeunes en surnombre les remplaceront à l'usine. Veillons donc à ce que cette industrie nouvelle soit confiée à des hommes experts et sociaux.

GRAND RIVIÈRE, Ingénieur des Arts et Manufactures.



## FRANCE

« M. Chiappe, qui venait d'être nommé Haut-Commissaire en Syrie, a trouvé la mort dans l'aviation qui le transportait à son poste ; celui-ci a été atterri par un appareil de chasse anglais et s'est abattu en flammes dans la mer. A la suite de cet attentat, la Syrie, devant la menace d'une agression anglaise, s'est mise sur le pied de guerre. Le général Dentz remplacera M. Chiappe.

« Un décret-loi vient de donner pleins pouvoirs aux préfets pour relever de leurs fonctions les conseillers municipaux.

« A la suite de la démission de M. de Montigny, M. Cathala a été nommé Secrétaire Général à l'Information.

## IRLANDE

« M. de Valera, Président de l'Etat libre d'Irlande, vient d'adresser un nouvel appel aux hommes de son pays, leur demandant de s'engager dans les formations paramilitaires pour protéger leur patrie contre toute agression. Tous les Irlandais répondent avec empressement à cet appel.

« L'Association des Irlandais d'Amérique a violemment protesté contre les intentions anglaises d'établir des taxes sur les côtes de l'Irlande.

## TOUTE LA TERRE

« Le cours de la livre sterling baisse sur le marché suisse ; elle est tombée de 17,10 à 15 francs suisses.

« On croit savoir que la Yougoslavie a l'intention de signer prochainement un pacte d'amitié avec la Hongrie, et, d'une façon plus générale, d'entrer dans la voie de la collaboration avec les puissances de l'Axe.

« De graves incidents se sont produits entre le Siam et l'Indochine. Des avions siamois ont bombardé plusieurs localités indochinoises, et il y a de continuelles escarmouches entre les troupes des deux pays. D'autre part, la situation est très troublée en Annam, où des mouvements de sédition ont dû être réprimés par la troupe. Devant ces faits, et par suite de l'appui que le Siam reçoit de l'Angleterre, une conférence franco-japonaise doit se réunir à Tokio.

« Le Japon, dans le but d'établir un ordre nouveau en Extrême-Orient, a reconnu dans un accord le gouvernement national chinois de Wang-Chin-Wei. La lutte continue contre Tchang-Kai-Chek, à qui les Etats-Unis viennent d'accorder de nouveaux crédits. Pour cette raison, les rapports entre U. S. A. et Japon, rapports qui étaient entrés dans une période de calme, sont de nouveau très tendus.

« M. Cardenas, Président de la République du Mexique, a transmis ses pouvoirs au général Manoel Avila Kamak.

« Recrudescence d'agitation antibritannique en Palestine, où les Arabes recommencent à créer des difficultés continuelles à l'Angleterre.

## LA SITUATION MILITAIRE

Malgré les conditions atmosphériques généralement défavorables, et, en particulier, malgré la tempête, les bombardements de l'Angleterre continuent avec violence. Londres a eu cette semaine sa 1.060<sup>e</sup> heure d'alerte. Le grand centre industriel de Birmingham a été très touché par les dernières attaques aériennes. Les ports de Liverpool, Bristol et Plymouth reçoivent cinq à six fois par jour la visite des bombardiers lourds allemands. Le port marchand de Southampton a subi dans la nuit du 1<sup>er</sup> décembre de si violents assauts que l'incendie prit des proportions gigantesques et qu'on pouvait en apercevoir les lueurs de « l'île de Jersey.

La guerre sous-marine est de plus en plus active et donne des résultats qui surprennent désagréablement l'Angleterre, de l'aveu même du Premier Lord de l'Amirauté. Elle prend des proportions inquiétantes pour la marine et le commerce britanniques. 277.000 tonnes ont été coulées dans la dernière semaine, dont 160.000 tonnes dans la même journée par les sous-marins allemands.

En Grèce, où les conditions atmosphériques sont aussi très défavorables, les forces italiennes repoussent toutes les attaques ennemies, et enlèvent peu à peu les positions grecques. Il ne faut pas oublier que la progression ne peut être que très difficile dans une région montagneuse telle que le nord de la Grèce. La pression des troupes grecques est la plus vigoureuse à l'extrême aile gauche de l'armée italienne.

## BREZONED, lennit

« S. A. V. » Kelc'hgelaouenn drimiziek

Eman an hivern 17 o paonez dont er-maez, enni 80 pajenn a vrezoned plus hag aes da lenn. Kontadennou, barzouegou, fablegou hag all.

Koumanant bloaz : 20 lur.

Kas an arc'hant d'an Aotrou DANIEL, 9<sup>e</sup>, rue de Rouvray, NEUILLY (Seine). — C. C. 1902-50, Paris.

# Au travail pour la Bretagne !

## LORIENT

Samedi 7 décembre, à la fin de l'après-midi, s'est tenue une réunion réservée aux adhérents et sympathisants les plus connus. L'heure et les circonstances très spéciales où vivent aujourd'hui les Lorientais, soumis à plusieurs alertes quotidiennes, ont un peu nul au succès de cette réunion qui n'en a pas moins été fructueuse.

Un exposé de la « Question Bretonne », par Marcel Guicysse, chef départemental, a été écouté avec énormément d'attention et souvent avec émotion.

L'appel « au travail » lancé ensuite par les dirigeants de la Fédération lorientaise a été entendu.

Les adhésions s'accroissent aux adhésions, les abonnements aux abonnements. Le travail en profondeur exécuté par nos amis de la Section de Lorient est en train de porter largement ses fruits. Les diverses Commissions : Cercle d'Etudes, Prisonniers, Combattants, Travailleurs Bretons, Jeunes Bretonnes, etc., seront avant peu constituées définitivement. Nos constats ici une progression méthodique et sûre, appelée à un développement de plus en plus grand. Les résultats de la propagande adroite menée à Lorient s'apercevront bientôt.

## PARIS

KER-VREIZ, Ti ar Brezoneg, 43, rue Saint-Placide, Paris (6<sup>e</sup>), espère pouvoir organiser une Messe de Minuit 70 à laquelle seront chantés des cantiques bretons et le sermon fait en breton, à l'intention de nos compatriotes de Paris.

Is seront informés ici ultérieurement des dispositions qui auront pu être prises.

## BIBLIOGRAPHIE

Les nouveaux livres sont rares. En voici un qui va paraître et qui vous apportera tout le charme de la côte bretonne.

Romancier populaire, Job de Roinec a déjà publié de nombreux romans. Dans *L'Amour qui s'enfuit*, il nous conte une pénible et douloureuse aventure amoureuse.

L'action de ce nouveau roman se déroule en grande partie à Ploumanach et à Perros-Guirec, dans le cadre admirable de la côte de granit. Mais on trouvera également dans ce volume des descriptions de Lannion, Saint-Brieuc, Nantes, Saint-Nazaire, La Baule, Vannes, Lorient, Concarneau, Quimper, Morlaix, Tréguier, etc.

Ce roman vous permettra de vous évader de soucis quotidiens et de faire un beau voyage en Bretagne.

*L'Amour qui s'enfuit*, le dernier roman de Job de Roinec, est édité par souscription. Adresser les commandes dès maintenant, en joignant le montant, 15 francs par volume, à M. G. Bertholet, éditeur, 21, rue Gutenberg, à Rennes, Ch. Postal 25-13 Rennes.

## GALERNE

La jeune revue est l'organe des « Compagnons de Merlin ». Elle se consacre entièrement à la Haute-Bretagne, à ses traditions, à son histoire, à ses légendes, à ses parlers populaires, à ses besoins intellectuels et moraux.

Au sommaire du n° 6, nous lisons : *Glossaire des parlers populaires du Pays de Vitré*, lettres A et B, par Jean CHOLEAU ; *L'opinion de Charles Le Goffic sur nos parlers* ; *Le « Parlement » du Pays de la Mée*, par Joël de VILLERS.

« Galerne », qui veut dire « vent d'Ouest », paraît sous la même couverture que le *Réveil Breton*. L'adhésion aux « Compagnons de Merlin » est de 20 francs. L'abonnement à *Galerie*, qui donne droit au service du *Réveil Breton*, est de 25 francs.

Direction : 46, rue Poterie, Vitré. Compte courant postal : Jean Choleau 5852 Rennes.

## LE REVEIL BRETON

Le *Réveil Breton*, n° 24, vient de paraître. Cette revue trimestrielle n'a pas cessé de paraître depuis septembre 1939. Au sommaire de son dernier numéro, nous trouvons :

*La Bretagne*, par Arthur de La Borderie. — *Le Chemin de Port-Mein*, poésie par René VILLARD. — *Petits métiers, petites industries de Bretagne*, suivie d'une *Monographie du tissand à la main de Vitré*, selon la méthode de Le Play, par Jean CHOLEAU. — *Notre Patrie Bretonne : la Terre, la Mer, deux sonnets* par Jac. POHIER. — *Où est l'Agriculture bretonne ? les cultures maraichères*, par J. FLOCH. — *L'état actuel du Folklore en Haute-Bretagne*, par M. DROUAT.

Le *Réveil Breton*, organe de la Fédération régionaliste de Bretagne « Unvanniez Arvor », est la revue la plus représentative de la Bretagne moderne, intellectuelle, littéraire, économique et sociale. Le *Réveil* traduit d'une façon

## BRONCHOCUROL

Spécifique des Toux rebelles Très indiqué dans toutes les affections pulmonaires ANTISEPTIQUE ET CALMANT Prix : 13 fr. 75 (Franco sur demande)

## SE TROUVE A LA PHARMACIE CENTRALE

1, Rue Clemenceau SAINT-SERVAN-SUR-MER

## Ludovic BRIAND

PHOTOGRAPHIE — CENTRALE — 4, Rue Jean-Jaurès, 4 RENNES La Photographie des Gens de Goût

## MONTRES

GRAND CHOIX POUR HOMMES ET DAMES Au Comptoir d'Horlogerie 11, Quai Châteaubriand, RENNES

l'organisation de plus en plus grand. Les résultats de la propagande adroite menée à Lorient s'apercevront bientôt. Rappelons que le local du Cercle d'Etudes Bretonnes et d'Action Sociale est à la disposition de tous nos amis du P. N. B. et des diverses sections corporatives, tous les jours, de 14 heures à 19 heures. La Permanence fonctionne également les jours de marché, mercredi et samedi, de 10 à 12 heures.

Réunion spéciale tous les jeudis, à 17 heures, consacrée au Cercle d'Etudes et aux Jeunes Bretonnes. Tous les jeunes Bretons désireux de collaborer à notre action y sont cordialement invités.

## PARIS

KER-VREIZ, Ti ar Brezoneg, 43, rue Saint-Placide, Paris (6<sup>e</sup>), espère pouvoir organiser une Messe de Minuit 70 à laquelle seront chantés des cantiques bretons et le sermon fait en breton, à l'intention de nos compatriotes de Paris.

## BIBLIOGRAPHIE

moderne et calme les aspirations de l'âme bretonne. Sa lecture est indispensable à qui veut se tenir au courant des questions qui préoccupent, à des titres divers, nos compatriotes.

Abonnement annuel : 25 francs l'an, donnant droit au service gratuit de la revue *Galerie*, organe spécial des Hauts-Bretons. Le numéro, 7 francs. Un numéro spécimen gratuit sur demande. Direction : Jean Choleau ; Compte chèque postal 5852 Rennes. Adresser correspondance 46, rue Poterie, Vitré.

## Da veza embannet hepdales

« GALV » Kelc'hgelaouenn vizeiek (politikerezh, lenneg, prederouriezh). Koumanant bloaz : 30 lur. Kas an arc'hant, an dour-skridon hag al liziri d'ar me rour M. J. Bruchet, 36, rue de Fougères, Rennes.

## Quels livres lirez-vous, Mesdames ?

Je vous indiquerai, chaque quinzaine, quelques titres d'excellents livres bretons que vous lirez avec plaisir.

Je ne les classe pas par ordre chronologique, je vous les présente pélemêle. Anatole Le Braz : *Les Saints Bretons, d'après la tradition populaire, en Cornouaille*. Jean-Pierre CALLOCH : *A genoux*. Claude DEUVEN : *Epinoxe*. Chanoine JOLY : *Plénau, sous l'ancien régime*.

AGENTS DE VENTE à bicyclette pour l'« Heure Bretonne » sont demandés pour quelques secteurs restant à pourvoir. Bonnes conditions.

## MILITAIRES (Rubrique gratuite)

Serais reconnaissant à personne pouvant me donner des renseignements sur le soldat LE COARER *Thaddeus*, au 102<sup>e</sup> Rég. d'Inf., 7<sup>e</sup> C<sup>o</sup>, 4<sup>e</sup> Section, Sect. Postal 12.700, présumé blessé le 10 juin, à Neuilly-Saint-Front (Aisne). — M<sup>me</sup> LE COARER, à Kerboret, Plé-sidy (Côtes-du-Nord).

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LE FER, bourg, Carnoët (Côtes-du-Nord), serait reconnaissant à personne pouvant lui donner renseignements sur circonstances décès TOES LE FER, 6<sup>e</sup> Rég. Inf. Col. Mixte Sénégalais, survenu au bois de Sommanthe (Ardennes), le 24 mai 1940.

On recherche sergent BOURDONNEC, 102<sup>e</sup> Rég. d'Inf., C. A. 1, Sect. Postal 12.700. — Sergent Ferdinand LE LAY, même adresse. — Tous deux légèrement blessés par la même bombe, le 14 juin, à Pont-sur-Yonne (Yonne), et évacués, probablement prisonniers. — Donner nouvelles à M. Bourdonnée, à Kernarec, Bahulien (C.-du-N.).

IMPRIMERIE DU CONSEIL NATIONAL BRETON. Le Directeur-Gérant : O. MORDBEL.

## OU DESCENDRE ?

Café - Brasserie de la Paix Palais du Commerce, RENNES L. LECHAT Sa Cave renommée. Téléph. 36-21 — 36-22.

## L'EUROPE

RENNES Téléphone 23-85

## La Renaissance

17, Rue de Metz, RENNES son restaurant huîtres et produits de la mer

## HOTEL de la PLAGE - RESTAURANT

Jean RESCHE-RIGON Téléphone 21-96 — Chef de Cuisine — Propriétaire 2, rue St-Thomas (près pl. Châteaubriand) - ST-MALO

## HOTEL-PENSION

LE PAVILLON St-SERVAN - Tel. 42-86

## CARTES DE VISITE BRETONNES

en caractères celtiques, avec ou sans hermine  
BRISTOL Couleur  
RELIEF  
IMPRIMERIE DU LEON Landorneau  
yeun KERBAOL

## LE FIL ENCHANTÉ

4, rue Larrey, PARIS (5<sup>e</sup>)  
MERCERIE — BONNETERIE  
JOUETS — LIBRAIRIE  
On y trouve des ouvrages en breton ou traitant de questions bretonnes

## DRAPEAUX BRETONS

Le papier (24x16 cm.) : L'unité : 0 25 Les 60 : 12 Les 12 : 3 Les 100 : 20 En calicot imprimé : a) 10x16 cm. .... 2 fr. l'unité b) 24x42 cm. .... 8 50 franco EDITIONS DU LEON LANDERNEAU (Finistère)

## POUR TOUS VOS TRANSPORTS

MARCHANDISES DIVERSES, DENRÉES, BAGAGES SUR LE NORD, PARIS, ROUEN, L'EST Utilisez les services réguliers journaliers dans chaque sens

## NORD-BRETAGNE

17, Bd Beaumont, RENNES Téléphone 36.84  
3, r. St-Vincent-Paul, PARIS Tél. Trud. 72 64



KONAN - 40

# Marivonnik



## Un point de vue sur la Mode bretonne

Depuis quelques années, certains de nos compatriotes sentent la nécessité de rénover le costume breton et de créer une mode bretonne pour celles qui ne portent pas nos costumes nationaux.

Nous devons la première initiative à notre regrettée Jeanne Malivel. Puis des Associations comme « Giz ar Vro », « Réveil Breton », Groupe des « Seiz-Breur » tentèrent de créer un journal de modes.

Plusieurs raisons nous amenèrent à envisager une « mode de chez nous ». Certains essais de nos jeunes paysannes, qui délaissèrent leurs costumes, pour s'adapter à la « mode de la ville », ne furent pas très heureux. Et notre œil, trop habitué à ce bel équilibre, à cette grande sincérité et continuité qui sont, malgré leurs diversités, le propre de nos costumes bre-

ton d'ateliers, qui deviendront de véritables écoles. Le journal de modes divulgue la mode, mais ne la crée pas. De plus, ces ateliers pour être en collaboration avec nos artistes bretons, qui leur confieraient tout un travail de recherche tel que l'échantillonnage.

Voici la composition d'un atelier-école qui, après mûres réflexions, est susceptible de donner d'heureux résultats.

Section de coupe et couture :  
— de dentelles ;  
— de broderies, y compris les persanes, pour s'adapter à la « mode de la ville », ne furent pas très heureux.

La direction serait assurée par une personne qui, en collaboration avec nos artistes, créeraient les modèles.

Il nous faut, d'autre part, rénover certaines industries nécessaires aux accessoires de la mode comme :

a) Travail du bois : boutons, boucles, ceintures, cols, parements ;  
b) Travail du métal : boutons, ceintures, bijoux divers.

Par là nous constatons que cette création de mode bretonne n'est pas qu'une seule question d'amour-propre national, mais est pour nous un devoir puisque plusieurs de nos petites industries retrouveront un nouvel essor.

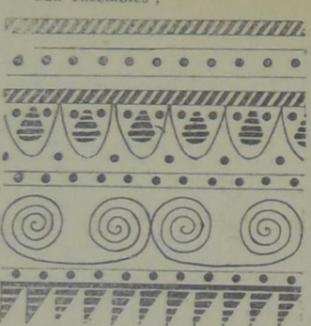
L'avenir de l'artisanat de notre pays est lié étroitement à la réussite de notre initiative.

Donc, pour débiter dans cette voie, nous donnerons dans cette page, consacrée aux modes bretonnes, des suggestions pour confectionner des vêtements, e. même tenant compte des difficultés actuelles, nous vous présenterons des idées de transformations.

De plus, la divulgation de motifs bretons nous permettra de les utiliser dans la décoration de notre maison.

Nous attacherons une grande importance :

- 1° A la coupe inspirée des costumes bretons, mais modernisée grâce à l'évolution dans l'art de travailler les tissus ;
- 2° Aux couleurs employées qui suffisent parfois à donner du caractère aux ensembles ;



Détail de la broderie du gilet.

- 3° Aux différentes techniques anciennes et modernes servant à la reproduction de motifs bretons.

Un mot encore au sujet de la note bretonne qui peut être obtenue dans le costume masculin par l'adjonction de cravates (impressions, broderies, tissage) et de gilet style breton.

LOUISA KERVAEN.



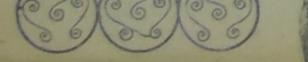
A. Derrin - 40

### GILET ET CHUPEN ORNÉS DE DESSINS CELTIQUES

Couleurs à employer : jaune et orange très vifs pour les broderies. Jupe froncée.

tons, n'a pu être satisfait par la mode de Paris, ou plutôt ce qui reste de la Haute Couture de Paris lorsqu'elle est à notre portée. Ses caprices saisonniers, trop fugitifs, constituent un élément superficiel qui choque notre sens de la beauté.

Nous ne sommes pas les seules à être devenues des ennemies de la mode, pour en avoir regretté les déformations. Plusieurs grands couturiers



### GARNITURE DE CHUPEN

Peut se faire en rouge et jaune sur drap blanc.

Dessins celtiques extraits de « L'Art populaire en Bretagne à travers les âges », de M. Drouart.

de Paris ont voulu y remédier en formant leur école.

D'ailleurs, je dois dire qu'en abordant ce travail nous avons pris une lourde charge. Nous avons des devanciers dans ce domaine, tels que Brugère, Heim, Lanvin, Lecomte, qui firent quelques réussites pendant souvent, à mon avis, leur caractère breton. Mais nous sommes convaincues que nous n'avons pas à craindre la concurrence, car nous avons tous les éléments nécessaires à la réussite. Nous aurons, nous aussi, notre Haute Couture, et nos modèles d'édition, plus accessibles aux petites bourses.

Outre la création de journaux de modes, il nous faut envisager la for-

### GILET ORNÉ DE BRODERIES CELTIQUES

Tons des broderies : jaune et orange. Boutons dorés.

### Boudins aux pommes

Faites frire des pommes de reinettes, coupées en tranches, comme des frites. Dresser-les sur un plat et placez-y ensuite des morceaux de boudin noir grillés ou rissolés dans la poêle, à votre goût.

Cette page est établie par les soins de M<sup>me</sup> Drouart, Claude Cottage, rue du Père-Bourdon, Rennes. Textes et modèles sont sa propriété. Reproduction même partielle interdite.

## Pour nos jeunes filles

Une petite robe à corselet, attachant à la jupe, portée avec une petite blouse blanche à manches courtes et vagues et, à l'encolure, incrustation d'Irlande. A côté, blouse en jersey ou flanelle à manches longues et broderies à l'encolure ; qui permet de porter la robe en hiver. Peut se faire en toutes teintes et peut permettre une transformation de robe.

Les incrustations en velours peuvent être remplacées par un point de broderie bigouden :



### Pour donner un certain cachet à nos vêtements.

Acheter de la soutache. Découper un dessin breton à votre goût sur un papier assez fort.

Piquer, à la machine à coudre ou une simple aiguille, tous les contours du dessin. Puis reproduire le dessin sur le revers.

Faire tous les contours du dessin à point devant et coudre la soutache comme suit :

- Incrustation violet.
- Incrustation « cardinal ».
- Incrustation de velours bleu marine.

### MODÈLE LOUISA KERVAEN

Robe bleu marine inspirée du costume des jeunes filles de Bannalec en 1860. A cette époque on portait la chemisette au lieu du costume entièrement en drap. Au corselet, incrustation de velours bleu marine qui est lui-même incrusté de velours violet et « cardinal ».

## L'abandon du costume en Haute-Bretagne

Qui, mieux que Noël Couillaud, dans son *Anthologie des Coiffes*, notre regretté confrère Maurice Bigot, dans *Les Coiffes bretonnes*, et Jean Choleau, dans son étude approfondie : *Des modes pratiques à l'abandon du costume et de la langue par les enfants des Bretons émigrés dans les grandes villes*, auront traité ou traiteront cette question de l'évolution ou de la disparition de la coiffe, qui entraîne, nécessairement, celle du costume tout entier ?

Le premier ancêtre de la coiffe, le voile antique, s'arrangea en plis, par la suite des temps.

La capeline du 13<sup>e</sup> siècle se retrouve dans le capot ribot de Guémené ; il subit des transformations considérables : suppression du havolet, qui donne la poupette (Vitré, Janzé, etc.), c'est le type classique de la coiffe bretonne. Les barbes sont relevées, attachées au sommet de la tête (1) ; elles s'atrophient et la coiffe devient la catiole rennaise (2).

La plus grande coiffe de Bretagne devient la plus petite. Elle a évolué pendant cinq siècles, puis, semblable au papillon dont elle avait pris la forme exigüe, elle s'est envolée...

Beaucoup d'artisanes et cultivatrices de Haute-Bretagne ont renoncé au costume. Pourquoi ? Parce qu'un beau costume, comprenant coiffe de tulle finement brodée, châle et tablier également brodés, jabot de soie, robe « ouvragée », coûtent fort cher, les prix sont devenus inabordablement aux petites bourses.

On ne trouve plus, que très difficilement, des repasseuses en coiffes.

Enfin, plus près de la frontière, les coiffes de Haute-Bretagne ont évolué dans un mauvais sens. Celles qui les portaient ont été trop sensibles aux sarcasmes que ne leur ménageaient guère les Français voisins. Au lieu de réagir, revenir aux gracieuses modes qu'avaient connues leurs mères, elles préférèrent abandonner leurs coiffes.

Coiffes et costumes doivent vivre, cependant, parce qu'ils sont un signe de l'amour du Pays.

Nos mères ont puisé, dans ce goût inné de la race et dans leur souci d'élégance, le secret de la beauté de leurs atours. A nous de continuer à

ces costumes puissent redevenir accessibles aux plus petites bourses ;

b) Il faut enseigner aux jeunes Bretonnes le repassage des coiffes et la confection des costumes, dans des ateliers spéciaux, d'où ils sortiraient à des prix abordables.

En ce qui concerne les costumes modernes, pour la ville, nous donnerons ici de jolis modèles, s'inspirant des costumes des différents pays. Une dentelle, une broderie, un ruban, ou une coupe particulière suffiront à lui donner une allure très bretonne.

De plus, le journal de modes étant créé pour les Bretonnes, je prie les lectrices de devenir nos collaboratrices en apportant leurs utiles suggestions. Je demande également aux industriels



Ancien costume de la Haute-Bretagne.

en textile, aux tisserands, connaissant bien leur Bretagne, aux couturiers, tailleurs, chapeliers, modistes et aux patrons chaussonniers — ces derniers de Fougères — de bien vouloir nous aider de leurs précieux conseils.

J'ouvre, à cette intention, un « Courrier de Marivonnik », chez M<sup>me</sup> Drouart, Claude Cottage, rue du Père-Bourdon, Rennes.

Enfin, toutes les personnes désireuses d'avoir des conseils sur des transformations pourront s'adresser à nous.

Nous tiendrons à la disposition de nos lectrices, à un prix très abordable, des modèles de broderies armoricaines et celtiques, et des dessins de broderies sur tulle, dites « dentelles de Châteaugiron », parfaitement authentiques.

Nous envisageons, d'ici quelque temps, la possibilité d'établir des patrons des toilettes que nous vous présenterons.

MARIVONNIK.

## RECETTES CULINAIRES

### Un bon Potage à la Bretonne

Pour corser le bouillon, à la viande de bœuf, on est accoutumée d'ajouter un morceau de lard.

Pour obtenir un potage parfait, il faut sept ou huit heures de cuisson lente. On met la viande dans une marmite pleine d'eau froide que l'on place devant un feu doux. Un feu trop vif fait resserrer la viande ; les sucs qu'elle contient, au lieu de se répandre, restent concentrés dans l'intérieur.

Lorsque l'eau bout et que le bouillon est bien écumé, on y ajoute les légumes, on y met également les épices.

Quatre ou cinq belles carottes coupées en deux, dans le sens de la longueur, un navet, un panais, une belle tranche de rutabaga, quatre ou cinq gros poireaux liés ensemble, une branche de céleri (quand il y en a), un oignon et quelques cious de girofles mêleront leur jus au consommé. Selon la saison, on y ajoute un chor frisé.

Aux temps prospères, les Bretons employaient un kilo de viande par deux litres d'eau. Aujourd'hui, je vous dirai d'ajouter proportionnellement des légumes en raison de la diminution de ration de viande.

### Plat de résistance

Vous dresserez soigneusement sur un plat des tranches de bœuf alternant avec des tranches de lard, et vous garnirez votre plat avec des carottes et du chou coupé en huit.

### Poulet aux marrons

Choisissez un poulet bien tendre. Troussez, salez, bardez de lard, couvrez d'un papier beurré que vous enlèverez une demi-heure avant de servir. Comptez, par kilo, 45 minutes de

## Faites-vous mêmes votre savon

Vous obtiendrez un excellent savon, ayant la même apparence et les mêmes propriétés que le savon de Marseille, en opérant comme suit :

Prenez un grand récipient (lessiveuse à l'occasion) pouvant contenir au moins de 10 à 15 litres de liquide.

Vous le poserez sur le feu après y avoir versé 3 litres d'eau. Pour cette proportion d'eau, vous ajouterez 1 kilo de graisse de bœuf, préalablement fondue et passée, et 200 grammes de résine.

Vous tournerez jusqu'à ce que le mélange soit bien fondu, ceci se produit un peu avant l'ébullition.

Ajoutez alors, par cuillerées successives, 200 grammes de soude caustique (ne pas y toucher avec les mains.) Ne soyez pas effrayées de l'effervescence qui se produira, elle est normale et sans danger.

Lorsque toute la soude aura été versée, tournez encore un moment, en réduisant le feu de façon que le mélange ne boue pas ; laissez reposer, toujours à feu doux, 20 ou 25 minutes, et laissez refroidir, soit dans le récipient, soit en versant dans un moule. Le savon, coupez cette partie et remettez-la à fondre sur feu doux, sans agiter.

Si vous ne pouvez vous procurer de soude caustique chez votre droguiste, demandez-lui un produit pour déboucher les lavabos ; il est en fait constitué par de la soude caustique.

cuisson, à four moyen, arrosez de beurre. Servez le poulet boursé de marrons, sur un canapé de croûtons frits (si votre ration le permet) et entouré de cresson.



Femme de Rennes coiffée de la catiole.

vivifier de nos âmes restées pures, tous les souffles qui passent sur notre Patrie.

Nous avons eu, en Haute-Bretagne, de fort beaux costumes, des coiffes charmantes, à jamais disparues.

Ce que nous voulons, aujourd'hui, c'est :

- 1° Conserver ce qui reste des costumes nationaux et les guider dans leurs évolutions ;

- 2° Donner aux femmes et aux jeunes filles qui ont quitté leur costume, pour une raison ou pour une autre, ou qui ne l'ont jamais porté, de jolies toilettes modernes, revêtant un cachet national, soit dans sa coupe, soit dans ses ornements.

Quels remèdes envisageons-nous pour la conservation des costumes ?

- a) L'Etat aura un rôle à jouer, au point de vue économique, pour que

## Les Dentelles de Châteaugiron



### MODÈLE - MARIANNICK

Jolie robe de laine noire, pour jeune fille, col en pointe dans le dos, garnie de rubans de Plougastel, fond cramoisi.

# La Vie Spirituelle

## Catholiques et Bretons... toujours La France déchristianisée contre l'esprit religieux des Bretons

Voici quelques extraits d'une longue lettre que nous recevons de Basse-Bretagne :

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Je croirais manquer à mes devoirs envers ma conscience, et envers le parti auquel j'appartiens depuis de longues années, en m'abstenant de vous donner mon sentiment et mon appréciation personnelle sur le travail de saine de l'idée bretonne qui s'accomplit publiquement, du haut de la chaire, à peu près chaque dimanche, dans trop d'églises de notre diocèse. Vous me savez animé d'une foi sincère que les plus rudes épreuves n'ont pu entamer, je ne puis être suspect de parti pris ou d'hostilité à l'égard de l'Eglise, et des réflexions qui suivent me sont inspirées par le souci et le désir de voir la chaire en Bretagne rendre à sa véritable destination : exclusivement la Tribune de Dieu...

(Cet auteur énumère une série de sermons, de lectures, d'avis émanant de diverses sources religieuses et profanes qui ont été lus en chaire...)

Libre à des membres du clergé breton d'approuver dans leur for intérieur le reniement de sa signature par la France dans les traités de Langeais, 1490, et de Vannes, 1532, mais il leur est défendu par la saine morale de se servir de la chaire, semblé-t-il, pour saper l'œuvre de rénovation de ceux qui restent fidèles à leur patrie, et qui demandent le respect des traités passés.

Si patrie il y a, et nous le croyons, la patrie bretonne a autant de droits d'exister que la patrie française.

Aux prêtres en chaire de se souvenir de la morale qui dit : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*. Alors le triste plaisir de recourir à vos colonnes pour le rappeler, serait inutile.

Catholique, je trouve fort déplacée la lecture en chaire de l'appel de Pétain qui finit par « France éternelle ! », une pure hérésie !

Malgré la réserve qui s'impose en pareille matière, je crois pas déplacé de demander que soit respectée même à l'église, et surtout dans la maison de Dieu, du Père Commun des fidèles, la liberté de pensée pour ceux qui désirent prier leur Dieu en toute sérénité, sans risquer de voir blesser publiquement leurs opinions politiques.

Qu'on m'entende bien, je ne fais ici le procès de personne. Je mets hors de cause celle de notre Evêque vénéré, dont les sentiments bretons sont à l'abri de toute suspicion, et ont été maintes fois exaltés dans ses vibrantes allocutions, notamment à Vannes, où le 7 août 1932 il ne craignait pas de dire, faisant allusion à l'indépendance perdue : « Nous n'avons pas enterré le passé, aucun lincoln, même de pourpre, n'aurait suffi à l'ensevelir... »

Non, nous n'avons pas enterré le passé, il le sait bien. Je n'incrimine pas davantage le vaillant clergé breton, issu en majeure partie des nobles familles rurales, maintenant de notre vieille langue, de notre histoire, de nos traditions ancestrales, lui qui, au cours des deux dernières guerres, a payé un lourd tribut au pays qui l'a si longtemps persécuté.

Quelle est donc l'origine exacte de cette propagande qui est tout simplement en train de jeter le trouble et la division au sein des fidèles et des membres du clergé ? Car il faut n'avoir jamais eu l'occasion de s'occuper des questions bretonnes pour

ignorer les véritables sentiments qui animent les innombrables sympathisants, recrutés dans tous les milieux, pour penser que les curés et prêtres de Bretagne restent indifférents à ce qui se prépare.

Le clergé a-t-il donc oublié l'histoire de la République française qui n'a été pour lui qu'un long martyrologe ? Quand les bons bourgeois qui prétendaient gouverner la France, voulaient détourner l'attention des travailleurs des beaux projets qu'ils n'avaient pas pressés de discuter et qu'ils n'avaient aucune envie de réaliser, ils les poussaient à l'anticléricalisme.

Ah ! ils savaient ce qu'ils faisaient, les chefs français de 1880, et pendant que le peuple, l'esprit libéré des



Sainte Anne, portant la Vierge et l'Enfant-Jésus (Paimpont)

« superstitions imbéciles et des croyances stupides », s'époumonaient à crier « A bas la calotte », ils oublièrent les belles réformes promises.

De tous temps, la Franc-Maçonnerie fut l'instigatrice de l'action anti-religieuse : c'est sur les ordres directs des loges maçonniques que les républicains français libres penseurs allaient contester aux catholiques la liberté d'enseignement.

Vraiment, est-il possible qu'ils aient oublié la loi de 1901, le sinistre petit père Combes, les expulsions des Sœurs et des Frères de chez nous ? Habitants de Kerlouan, ou d'ailleurs, avez-vous oublié les inventaires sanglants de vos églises, vos religieux chassés sous vos yeux, malgré votre résistance et vos protestations, par la police française ?

Plus près de nous, vers 1926, je revois ces manifestations monstrues du Folgoët, où la paysannerie, debout comme un seul homme, écoutait la voix de Balanant s'associant à celle de notre fier évêque pour protester contre les velléités du gros farceur Herriot et du stakyskeux Chauntepe qui prétendaient « remettre ça » ! Spectacle inoubliable que ces réunions de 35 à 40.000 paysans au chevet nous, écoutant ces mâles paroles, le visage crispé, dents et poings serrés, prêts à répondre au premier appel pour

défendre leurs prêtres et leurs droits de catholiques et de Bretons.

Mais c'était là geste de défense contre les menaces de l'Etat français persécuteur ; on prétendrait aujourd'hui utiliser ces mêmes forces contre leurs frères et leur propre pays ! Quelle erreur colossale et quelle aberration !

Aujourd'hui, malgré la défaite, à laquelle les Français ne croient jamais, malgré le mot « collaboration », l'idée de revanche domine, comme après 70.

Par exemple, dans cette certaine école libre de Brest, n'a-t-on pas « conseillé aux enfants » de garder leur livre d'histoire condamné ? Ce sera pour l'année prochaine.

Ce serait mal connaître ces coeurs de Français que de supposer qu'ils pourraient abandonner cet espoir ?

N'essayez pas devant eux de parler d'autre chose.

Mais lorsqu'on veut franciser tout de bon le paysan breton et l'amener à vivre encore dans cet éternel esprit de revanche qui nous embuait la vue depuis les bancs de l'école, avec la lecture de la « dernière classe en Alsace », ou autre littérature du même goût, qui nous faisait monter le rouge au front, nous répondons : assez ! Est-ce que cela ne lui a pas suffi ? Dans quinze ou vingt ans, Mères bretonnes, vos petits gars qui ont aujourd'hui trois ou quatre ans, ou moins, partageront encore comme leurs pères ou leurs grands-pères sont partis à l'appel des Daladier et consorts, pour défendre... qui, cette fois ?

Voilà pourtant quel serait l'aboutissant de cette propagande.

La Bretagne a trop souffert de ses deux hémorragies de 1914 et 1940. Si les militaires français du Midi qui gouvernent veulent en découdre, et cherchent noise à quique voisin, qu'ils s'identifient leur querelle en famille et nous laissent en paix — mais soyons tranquilles, le jour où la France n'aura plus de Bretons pour couvrir ses premières lignes, elle aussi se tiendra tranquille, mais alors seulement.

On a multiplié ces derniers temps les avances aux puissances spirituelles dont on a tant besoin, on a même parlé d'abrogation des lois scélérates, pour raison d'opportunité, évidemment, mais si, confiants dans les promesses officielles de circonstances, faites en vue d'obtenir leur concours aux fins que nous présentons, les dignitaires diocésains pensaient assister à un revirement ou un changement de méthode de la part de leurs anciens persécuteurs, il est probable qu'ils regretteraient sans tarder d'avoir fait un marché de dupes — car si le chef est changé, le personnel est le même, son esprit aussi.

La Maçonnerie est dissoute, d'un trait de plume, mais les maçons se réunissent et intriguent quand même. L'aqua tofana est en lieu sûr.

D'accord avec la majorité du clergé breton, nous voulons travailler dans l'intérêt de la race et de nos enfants, en leur inculquant des idées qui sont nôtres, et qui nous semblent justes et humaines. Nous revendiquons hautement le droit de les placer dans des établissements où on leur enseignera ce que nous leur enseignons nous-mêmes, l'éducateur, l'Etat ou l'enseignement libre n'est que le mandataire du père de famille.

Or, nous voulons que nos enfants connaissent l'histoire et la littérature de leur pays, qu'on leur enseigne dans leur langue si riche et si belle

Depuis 1789, la France officielle a très souvent combattu l'esprit religieux des Bretons. Elle s'est ingéniée à extirper de l'âme de nos compatriotes ce que, dans le monde entier, on appelait « la Foi bretonne ».

Pendant la Révolution, nos aïeux défendirent leur Foi au prix de leur sang, avec une vaillance qui força l'admiration de leurs adversaires. Leurs sacrifices ne furent pas vains : la paix et la liberté religieuses leur furent laissées par le traité de la Mabilais et par le Concordat. La Foi bretonne sortait de la lutte victorieuse et affermie.

Mais ce que le Jacobinisme n'avait pu faire par les armes et la guillotine, il entreprit de le faire par sa législation et sa politique. Assimilée à la France, la catholique Bretagne dut subir des gouvernements franc-maçons.

Les catholiques, par la force des choses, se mêlèrent aux luttes politiques françaises : ils donnèrent bientôt le lamentable spectacle de leurs divisions. Aux élections de 1863, on vit l'évêque de Saint-Brieuc, bonapartiste, combattre un chrétien comme Montalibert. En 1893, à Brest, un prêtre représentant les tendances nouvelles du catholicisme français, l'abbé Guénaud, fut élu contre un traditionaliste, le comte de Blois, après une campagne odieusement acharnée. Comme il était navrant de voir des étrangers venir ainsi dans notre pays si profondément chrétien, non seulement étaler leur regrettable division, mais diviser l'opinion catholique bretonne, et l'égarer. De tels spectacles se renouvelaient constamment.

Sur la demande de Léon XIII, de très nombreux catholiques s'étaient détachés des anciens partis pour faire confiance à la République. Le glissement à gauche que l'on s'était flatté d'empêcher de la sorte, loin d'être arrêté, ou du moins canalisé, s'est trouvé au contraire précipité. (DUNTELLE) Et la religion, étant toujours et malgré tout mêlée à la politique, ce « glissement à gauche » s'accompagnait partout d'un glissement vers l'athéisme, favorisé par la division des catholiques.

Un autre fait devait également contribuer à égarer l'opinion catholique en Bretagne, celui de la défection de nombreux hommes politiques, élus sur un programme catholique, et qui, poussés par l'ambition, passèrent aux rangs des anticléricaux parfois les plus acharnés.

La persécution antireligieuse du gouvernement français souleva la réprobation presque unanime du peuple breton. La fermeture des écoles congré-

(on enseigne bien l'arabe à Paris), que nos vieux, qui ne parlent pas, qui n'ont jamais voulu parler français, puissent encore écouter des sermons bretons à l'église, et même des nouvelles à la radio ; nous demandons enfin, très respectueusement, qu'on nous fasse grâce en chaire des appels des prêtres ou autres « mises en garde » qui ne peuvent qu'exalter les fidèles les uns contre les autres.

Ce n'est pas la doctrine du Christ. Et, quoi qu'il arrive, nous sommes et resterons Catholiques et... Bretons toujours.

blaspémés éhontés et les mensonges crapuleux contre sa Foi et contre ses prêtres. Ces feuilles immondes ont menti, ont menti !... et il en est resté quelque chose : la défiance du prêtre et l'irreligieux.

La caserne, où nos Bretons étaient bafoués par leurs camarades français, n'a pas seulement nul au sentiment breton ; véritable école du vice, elle a fait de nos jeunes gens, presque toujours, des timides et des débauchés, pour nous rendre des non-pratiquants et des sybillitiques.

L'immoralité publique, par les revues, le théâtre, le cinéma, le roman, le radio, est venue semer dans le cœur de nos tout jeunes gens les germes de tous les vices et déformer notre race de son exquise pudeur d'autan. Qu'a-t-on fait contre elle ? Que pouvait-on faire ? Peu à peu le sens moral de notre peuple s'est émoussé, et aujourd'hui, comme en France, on ne sait plus distinguer le Bien du Mal, « on ne voit de mal nulle part ».

Lorsque la France a été déchristianisée, des « jours meilleurs » sont venus ! Après la Grande Guerre, les autorités publiques, toujours sous l'emprise de la Franc-Maçonnerie, purent se montrer bienveillantes pour un clergé clairsemé, vieilli, sans fidèles. Elles parlèrent même de favoriser les « forces spirituelles » de la nation. Mais les institutions antireligieuses et les lois d'exception ne furent pas rapportées. L'école, la presse, le divorce et toutes les entreprises de démolition continuèrent leur œuvre de mort, avec d'autant plus de facilité que l'opposition catholique, désarmée par la bienveillance officielle du gouvernement, ne pouvait presque rien sans paraître travailler contre un gouvernement soutenu par l'Episcopat.

Ah ! si la Bretagne avait été libre ! Ses frontières n'auraient pas empêché les doctrines subversives de pénétrer chez nous ? Non, sans doute, il y aurait eu chez nous des luttes politico-religieuses comme dans tous les pays chrétiens. Mais quand on voit la ténacité, la volonté de notre peuple dans la défense de sa foi ; quand on pense que, malgré la formidable pression exercée sur les esprits par les franc-maçons, malgré la division des catholiques et malgré l'absurde et injuste système électoral, jamais les anticléricaux n'ont eu la majorité chez nous, on a le droit de dire que si la Bretagne avait été libre, elle serait restée un Etat chrétien ; elle n'aurait jamais eu ces institutions de lutte antireligieuse que lui a imposées la France officielle, elle aurait conservé intacte la Foi des Ancêtres, et quel que soit déjà son éclat, elle l'aurait fait rayonner sur le monde d'une façon encore plus magnifique.

Et la persécution antireligieuse pouvait justifier un soulèvement national.

Ce que les catholiques de Bretagne tiennent à bien constater, écrivait en 1909 Edouard Drumont dans *Libre Parole* (1), c'est que les Bretons ont conclu avec la France un traité, et que la France manque aux conditions de ce traité avec un goujatismes ignoble ! Mais le dogme de l'unité française était plus fort que tout. La Bretagne devait sacrifier sa Foi plutôt que son union à la France !

La presse, la presse de Paris, et surtout peut-être la presse locale, d'arondissement, une presse haineuse, souvent ordurière, est venue « parfaire » l'œuvre de l'école ; et le peuple breton, impuissant, a dû entendre chaque semaine et chaque jour les

ment de l'équipage. Ceci provenait à l'appartenance du temps de la façon dont faisait son travail un cuisinier incapable ou peu consciencieux. Sur un navire où des hommes vivent ensemble, travaillant dur, loin de leur famille, les caractères s'aigrisent pour peu de chose ; mais d'avantage quand la nourriture n'est pas soignée. A bord, « quand le ventre va, tout va ». Il ne faut pas cependant incriminer seulement les « cuisistes ». Les commandants étaient en France si mal rémunérés qu'ils se rattrappaient parfois « sur le ventre de l'équipage ». Les officiers étaient encore relativement bien, de façon à ce qu'ils ne pussent réclamer l'équipage n'avait pas lieu de se plaindre, puisque l'état-major ne disait rien. Question de diplomatie ! Ce qui s'est passé en France ne se passera pas en Bretagne. C'est bien pour cela que nous voulons notre indépendance. Exigé pour chaque spécialité, l'apprentissage rationnel du marin breton, tout en développant ses qualités et sa valeur, lui rendra d'autant plus agréable son métier, qu'il le connaîtra mieux. Nos marins, instruits, trouveront dans leur travail la satisfaction de leurs aptitudes et des goûts de leur race. Elevés au sein de familles bretonnes, neuf fois sur dix fils de marins, nos gens de mer conserveront les qualités ancestrales le loyalisme et de travail. Ils auront le respect de leurs aînés, hommes par eux pays, ces chefs seront des marins. Ceux qui ont navigué savent ce que je veux dire.

Nous équipages ne craignons plus de se voir montrer du doigt parce qu'ils parlent leur langue. Sur un navire français, un Arabe ou un nègre avaient le droit de parler la leur. A un Breton on disait : « Le pavillon français flotte à l'arrière. » Ceci se passe de commentaires... Bientôt ce sera le pavillon breton qui flottera au mât arrière de nos navires, bien haut, à la corne, et nous parlerons comme il nous plaira.

D'après de nombreux journaux, on peut croire que la France s'occupe de sa future marine marchande. Les textes récents sont pompeux ! Il semble que rien qu'en écrivant de belles phrases, le gouvernement de Vichy va faire des miracles. « Il faut donner au marin l'amour de son métier » (sic). « Règles assurant le maintien des traditions d'honneur et de fidélité dans la marine marchande » (sic). Primo : nous n'avons pas eu besoin de ces règles-là pendant la guerre. Secundo : la France oublie que sa politique favorisait toujours l'amateur. Certains ministères de la Marine Marchande l'étaient eux-mêmes (pas d'effets sans causes). M. Rio pourrait peut-être nous donner quelques explications sur ces points demeurés obscurs.

Nous, les marins bretons, nous avons toujours aimé notre métier ; bien « qu'on ronchonne après ». Nous n'avons besoin de personne pour dicter nos règles d'honneur et de fidélité. C'est plutôt à nous d'éditer à cet effet un petit memento... à l'usage du gouvernement français.

YANN AN TRÉMENT.

Notre-Dame de Roscodon. — Portail.

tinement grâce au sang de nos martyrs que la Foi bretonne s'est conservée si vivace jusqu'à nos jours !

Sur le terrain légal, d'ailleurs, la lutte était non moins inégale. Contre la ténacité de l'esprit religieux des Bretons, le laïcisme officiel avait des armes toutes puissantes.

L'école, officiellement neutre, en réalité presque toujours antireligieuse, parfois anarchiste, nous a donné des générations de moins en moins chrétiennes. Les Bretons, profitant de la caricature de liberté d'enseignement qu'on leur a laissée, se sont défendus avec une générosité, un désintéressement admirables. Alors que les écoles chrétiennes sont beaucoup moins nombreuses que les écoles officielles, le nombre des enfants les fréquentant est plus élevé que celui des autres. Dans maintes paroisses, l'école communale a un nombre inférieur d'élèves, parfois aucun. Cela montre éloquentement la volonté du peuple breton. Mais les Bretons n'ont plus aucun moyen de faire respecter leur volonté : « Français comme les autres », ils doivent se soumettre à la loi commune, et payer pour des écoles qu'ils ne veulent pas.

La presse, la presse de Paris, et surtout peut-être la presse locale, d'arondissement, une presse haineuse, souvent ordurière, est venue « parfaire » l'œuvre de l'école ; et le peuple breton, impuissant, a dû entendre chaque semaine et chaque jour les

# La Mer

## L'Ecole du marin en Bretagne

Le peuple breton ne doit pas dans le monde moderne faire figure d'arrière. Le gouvernement français s'est complu à nous faire passer pour des illettrés et des sauvages. Le nombre de jeunes dans nos collèges, le nombre de nos écoles privées de renom, rivalisent avec les institutions scolaires françaises. Par conséquent, si la France nous jette à la figure les qualifications « sauvages et illettrés », ses dirigeants seuls en seraient la cause. Chez nous, le peuple s'instruit et veut s'instruire.

Dès l'école primaire, la Bretagne formera ses marins. Jusqu'à l'âge de treize ans, le jeune Breton recevra une instruction générale. De treize à quatorze ans, une année complémentaire devra être envisagée, pendant laquelle, sans négliger pour cela les autres notions professionnelles, des notions de navigation maritime seront enseignées. Les futurs mousses s'intéresseront davantage à cette matière. Les élèves qui ne se destinent pas à la navigation, insisteront sur d'autres parties. En dehors de la question maritime, je ne m'étendrai pas, n'étant pas qualifié pour traiter des questions industrielles ou paysannes.

Les notions élémentaires de navigation devront consister surtout en définitions que l'élève apprendra par cœur, et qui seront brièvement com-

mentées par le maître. Nomenclature succincte du navire ; compas ; variation ; aire des vents ; explication des instruments de bord ; nœuds marins usuels. A la fin de cette dernière année scolaire, les candidats au certificat d'études breton spécifieront la nature professionnelle choisie : industrie, agriculture, marine ; et seront interrogés en conséquence.

A bord du navire où il sera embarqué, le mousse ne devra avoir contact ni avec la cuisine, ni avec le carré des officiers ; sauf dans un cas de force majeure comme maladie ou décès en cours de route d'un aide de cuisine ou d'un garçon de carré. Vivant au travail, parmi les matelots qu'il aidera, le jeune marin, grâce aux notions qu'il aura reçues à l'école primaire, se familiarisera plus vite avec son métier. Il ne se dégoûtera pas. Cela arrivera assez fréquemment. Sur la base hebdomadaire, un nombre d'heures d'école de matelotage devra être donné au mousse par le maître d'équipage qui est tout indiqué pour être son éducateur professionnel.

Un feuillet d'apprentissage, joint au livret maritime, justifiera des notes et observations des capitaines.

Deux années après son premier embarquement, si ses notes le justifient, le mousse passera novice. Il obtiendra ainsi des avantages pécuniers

sensibles. Dans cette nouvelle fonction, l'apprentissage sera complété suivant les mêmes règles de travail que précédemment, en tenant compte des choses déjà apprises. Après un laps de temps de deux années encore, le novice, suivant ses capacités, obtiendra un certificat de fin d'apprentissage et pourra exercer les fonctions de matelot.

A l'âge de dix-sept ans, le jeune homme qui vaudra se destiner à la partie machine, poussera au service du chef mécanicien. Son nouvel appren-

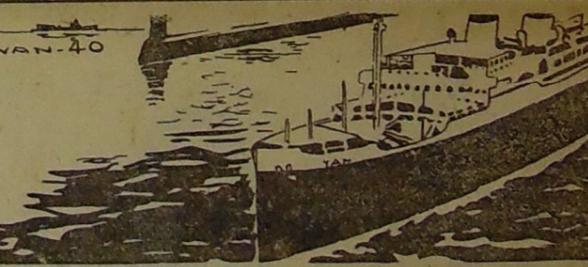


tissage durera suivant les fonctions qu'il voudra remplir.

A dix-huit ans, un jeune matelot pourra remplir les fonctions de garçon de carré, mais ne pourra prétendre à être cuisinier, à moins que par la suite il justifie, après plusieurs années comme aide de cuisine, du certificat d'apprentissage de ce métier. Il ne faut pas revoir dans la marine marchande bretonne les choses qui se passaient sur les navires français : réclama-

tions pour la nourriture, mécontentement de l'équipage. Ceci provenait à l'appartenance du temps de la façon dont faisait son travail un cuisinier incapable ou peu consciencieux.

Sur un navire où des hommes vivent ensemble, travaillant dur, loin de leur famille, les caractères s'aigrisent pour peu de chose ; mais d'avantage quand la nourriture n'est pas soignée. A bord, « quand le ventre va, tout va ». Il ne faut pas cependant incriminer seulement les « cuisistes ». Les commandants étaient en France si mal rémunérés qu'ils se rattrappaient parfois « sur le ventre de l'équipage ». Les officiers étaient encore relativement bien, de façon à ce qu'ils ne pussent réclamer l'équipage n'avait pas lieu de se plaindre, puisque l'état-major ne disait rien. Question de diplomatie ! Ce qui s'est passé en France ne se passera pas en Bretagne. C'est bien pour cela que nous voulons notre indépendance. Exigé pour chaque spécialité, l'apprentissage rationnel du marin breton, tout en développant ses qualités et sa valeur, lui rendra d'autant plus agréable son métier, qu'il le connaîtra mieux. Nos marins, instruits, trouveront dans leur travail la satisfaction de leurs aptitudes et des goûts de leur race. Elevés au sein de familles bretonnes, neuf fois sur dix fils de marins, nos gens de mer conserveront les qualités ancestrales le loyalisme et de travail. Ils auront le respect de leurs aînés, hommes par eux pays, ces chefs seront des marins. Ceux qui ont navigué savent ce que je veux dire.



ment de l'équipage. Ceci provenait à l'appartenance du temps de la façon dont faisait son travail un cuisinier incapable ou peu consciencieux.

Sur un navire où des hommes vivent ensemble, travaillant dur, loin de leur famille, les caractères s'aigrisent pour peu de chose ; mais d'avantage quand la nourriture n'est pas soignée. A bord, « quand le ventre va, tout va ». Il ne faut pas cependant incriminer seulement les « cuisistes ». Les commandants étaient en France si mal rémunérés qu'ils se rattrappaient parfois « sur le ventre de l'équipage ». Les officiers étaient encore relativement bien, de façon à ce qu'ils ne pussent réclamer l'équipage n'avait pas lieu de se plaindre, puisque l'état-major ne disait rien. Question de diplomatie ! Ce qui s'est passé en France ne se passera pas en Bretagne. C'est bien pour cela que nous voulons notre indépendance. Exigé pour chaque spécialité, l'apprentissage rationnel du marin breton, tout en développant ses qualités et sa valeur, lui rendra d'autant plus agréable son métier, qu'il le connaîtra mieux. Nos marins, instruits, trouveront dans leur travail la satisfaction de leurs aptitudes et des goûts de leur race. Elevés au sein de familles bretonnes, neuf fois sur dix fils de marins, nos gens de mer conserveront les qualités ancestrales le loyalisme et de travail. Ils auront le respect de leurs aînés, hommes par eux pays, ces chefs seront des marins. Ceux qui ont navigué savent ce que je veux dire.

ment de l'équipage. Ceci provenait à l'appartenance du temps de la façon dont faisait son travail un cuisinier incapable ou peu consciencieux.

Sur un navire où des hommes vivent ensemble, travaillant dur, loin de leur famille, les caractères s'aigrisent pour peu de chose ; mais d'avantage quand la nourriture n'est pas soignée. A bord, « quand le ventre va, tout va ». Il ne faut pas cependant incriminer seulement les « cuisistes ». Les commandants étaient en France si mal rémunérés qu'ils se rattrappaient parfois « sur le ventre de l'équipage ». Les officiers étaient encore relativement bien, de façon à ce qu'ils ne pussent réclamer l'équipage n'avait pas lieu de se plaindre, puisque l'état-major ne disait rien. Question de diplomatie ! Ce qui s'est passé en France ne se passera pas en Bretagne. C'est bien pour cela que nous voulons notre indépendance. Exigé pour chaque spécialité, l'apprentissage rationnel du marin breton, tout en développant ses qualités et sa valeur, lui rendra d'autant plus agréable son métier, qu'il le connaîtra mieux. Nos marins, instruits, trouveront dans leur travail la satisfaction de leurs aptitudes et des goûts de leur race. Elevés au sein de familles bretonnes, neuf fois sur dix fils de marins, nos gens de mer conserveront les qualités ancestrales le loyalisme et de travail. Ils auront le respect de leurs aînés, hommes par eux pays, ces chefs seront des marins. Ceux qui ont navigué savent ce que je veux dire.

Nous équipages ne craignons plus de se voir montrer du doigt parce qu'ils parlent leur langue. Sur un navire français, un Arabe ou un nègre avaient le droit de parler la leur. A un Breton on disait : « Le pavillon français flotte à l'arrière. » Ceci se passe de commentaires... Bientôt ce sera le pavillon breton qui flottera au mât arrière de nos navires, bien haut, à la corne, et nous parlerons comme il nous plaira.

D'après de nombreux journaux, on peut croire que la France s'occupe de sa future marine marchande. Les textes récents sont pompeux ! Il semble que rien qu'en écrivant de belles phrases, le gouvernement de Vichy va faire des miracles. « Il faut donner au marin l'amour de son métier » (sic). « Règles assurant le maintien des traditions d'honneur et de fidélité dans la marine marchande » (sic). Primo : nous n'avons pas eu besoin de ces règles-là pendant la guerre. Secundo : la France oublie que sa politique favorisait toujours l'amateur. Certains ministères de la Marine Marchande l'étaient eux-mêmes (pas d'effets sans causes). M. Rio pourrait peut-être nous donner quelques explications sur ces points demeurés obscurs.

Nous, les marins bretons, nous avons toujours aimé notre métier ; bien « qu'on ronchonne après ». Nous n'avons besoin de personne pour dicter nos règles d'honneur et de fidélité. C'est plutôt à nous d'éditer à cet effet un petit memento... à l'usage du gouvernement français.

YANN AN TRÉMENT.